

Université de Tartu

Institut des langues et des cultures étrangères

Département d'études romanes

Emily Moorits

Analyse comparative des réactions post-débat dans la presse lors des élections
européennes et des élections législatives de 2024 en France

Mémoire de licence

Sous la direction de
Vincent Dautancourt

Tartu 2025

Table des matières

Introduction.....	3
1. Contexte	5
1.1 Les débats télévisés pré-électoraux.....	5
1.2 Les deux élections de 2024 en France	9
1.3 Les débats télévisés dans le cadre de ces élections	13
1.4. Présentation des outils utilisés	14
2. Analyse comparative.....	18
2.1 Les réactions dans le cadre des élections européennes	18
2.1.1 Le débat de 5 mai 2024 (Le Figaro).....	18
2.1.2 Le débat de 23 mai 2024 (France 2)	20
2.1.3 Le débat de 27 mai 2024 (BFM-TV)	23
2.1.4 Le débat de 4 juin (France 2)	25
2.2 Les réactions dans le cadre des élections législatives	28
2.2.1 Le débat de 25 juin 2024 (TF1)	28
2.2.2 Le débat de 27 juin 2024 (France 2)	32
2.3 Les comparaisons entre les deux.....	37
Conclusion	39
Bibliographie.....	41
Corpus	46
Resümee.....	54
Lihlitsents.....	55

Introduction

Les débats télévisés représentent une partie de la culture politique contemporaine. Dans la plupart des sociétés démocratiques, chaque cycle électoral inclut des débats télévisés parce que la télévision est un moyen très pratique pour assurer l'envoi de messages par les candidats et la réception de ces messages par les électeurs. Les débats télévisés sont utiles car ils aident l'électorat à faire des jugements sur le caractère des candidats. De plus, ces débats sont pratiques pour les politiciens parce qu'ils peuvent ainsi communiquer leurs idées politiques plus clairement. Par exemple, dans le cadre des élections européennes de 2024, quatre débats ont été organisés à cet effet.

Les débats télévisés font l'objet de recherches abondantes et de nombreux articles traitent du sujet de la connexion entre les débats et les journaux. Par exemple, Nick Anstead, chargé de cours au département des médias et de la communication à la London School of Economics, explique dans un article dans lequel il se concentre sur la communication politique que les effets des débats télévisés sont différents de nos jours par rapport à il y a quelques décennies. A cause de l'influence américaine, les candidats sont désormais évalués selon des critères différents, par exemple le président du parti et la personnalité des candidats sont plus importants que les idées politiques de ces partis.

Le but de ce mémoire de licence est de découvrir comment les journaux français ont réagi aux débats télévisés. En 2024, deux scrutins ont eu lieu en France : les élections européennes les 8 et 9 juin et les élections législatives, avec le premier tour les 29 et 30 juin et le deuxième tour les 6 et 7 juillet 2024. L'hypothèse ici est que les journaux français ont réagi plus sur les débats dans le cadre des élections législatives que sur les débats d'élections européennes. Ce travail essaye de trouver pourquoi. De plus, il peut être intéressant de voir si les journaux analysés ont réagi de manière différente. L'idée est que les journaux français ont des vues politiques, il peut montrer ces vues en réagissant sur les candidats différents. Dans le cadre de ce mémoire de licence, il est intéressant de voir si les débats parlementaires sont quelque chose d'important pour le journalisme français et si les élections européennes et les élections législatives sont couvertes de manière similaire ou si l'un des scrutins engendre une couverture médiatique plus importante.

En Estonie, les débats télévisés sont souvent couverts par le journalisme écrit. De nombreuses personnes ne regardent pas les débats eux-mêmes, mais lisent les articles publiés à leur sujet par la suite. Comme il s'agit d'une pratique courante en Estonie, l'intérêt de ce travail est de voir comment cela fonctionne en France. Comment les débats télévisés font l'objet d'articles après coup et si ce phénomène se produit également en France.

1. Contexte

1.1 Les débats télévisés pré-électoraux

Dans le contexte des élections, un débat est une interaction avec un modérateur, dont le but est d'assurer une répartition équitable du temps de parole. En réalité, le temps de parole n'est pas réparti de manière égale, car il y a des interruptions et des chevauchements qui brisent ces zones (Torck 1994 : 15). De manière générale, les débats politiques sont assez conflictuels, mais le conflit ne consiste pas à convaincre les opposants, mais le public (Amossy 1994 : 33). Il existe différents types de débats, dont certains sont structurés comme un « duel », mais dans le cadre de ce mémoire, nous nous concentrons principalement sur les débats auxquels participent des représentants de plus de deux partis différents pour garantir une variété de positions politiques qui, à son tour, est utile pour analyser les positions journalistiques sur chaque politicien et leur politique.

Les débats télévisés dans le contexte des élections font l'objet de nombreuses recherches, avec des idées et des points de vue différents. Mais le domaine d'étude le plus pertinent est comment les débats télévisés influencent les opinions et les décisions de l'électorat (Anstead 2016 : 509). Par exemple, l'un des points de vue consiste à étudier si et comment l'électorat choisit un « vainqueur » lors d'un débat télévisé (même si cela ne se fait pas officiellement). En outre, l'un des domaines d'étude consiste à déterminer si le choix de ce « vainqueur » peut influencer l'électorat et l'amener à modifier ses préférences politiques. Par exemple, Peter. R. Schrott, directeur général de l'université de Heilbronn et expert en opinion publique, études électorales et comportement politique, a écrit que les débats ne sont pas plus que des événements isolés dans une longue campagne politique et donc n'ont pas beaucoup d'influence (Schrott 1990 : 568). L'électorat peut oublier les détails de ce qui a été dit dans le débat mais se souvenir du vainqueur. Un électeur qui n'a pas de préférence politique peut faire son choix après avoir vu le débat qui est organisé immédiatement avant les élections (Schrott 1990 : 569).

Les débats télévisés représentent une partie importante dans les campagnes électorales mais la réalité est que notre vue de ces types d'émissions est très influencée par ce qui est étudié aux États-Unis (Anstead 2016 : 508). Le système est assez différent en Europe, particulièrement parce qu'il y a plus de deux partis politiques et donc plus de

deux partis différents avec des vues différents qui débattent, généralement quatre ou plus (Aalberg & Jenssen 2007 : 115-116). Donc un aspect différent dans le format de débat américain et européen est qu'il y a une concentration sur les vues de ses partis, les questions pertinentes dans la vie politiques et la capacité d'être différent afin que concentrer sur le charisme du candidat (*Ibid*).

En France, les débats télévisés les plus pertinents sont organisés dans le cadre des élections présidentielles. Les chiffres d'audience le montrent. Par exemple, le débat du second tour de la présidentielle en 2022 a été suivi par 15,6 millions de téléspectateurs et celui de 2017 environ 16,5 millions. Le record de visionnage jamais enregistré pour un débat présidentiel français a été atteint lors de celui de 1988, entre Jacques Chirac et François Mitterrand, qui a attiré environ 30 millions de téléspectateurs (Brent 2022). De son côté, le débat des élections législatives de 2024 entre Gabriel Attal, Jordan Bardella et Manuel Bompard n'a réussi à récolter qu'environ 5,5 millions de téléspectateurs (Mercerau 2024). Pendant quelques décennies, les débats télévisés ont eu une influence sur les résultats des élections. Ces débats télévisés sont assez connus parce que les candidats prononcent souvent des phrases qui peuvent par la suite faire partie de culture populaire comme le rapporte *L'Express* (2012) dans un article consacré à ce sujet. Lors du débat de 1974 entre Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, le premier débat présidentiel est diffusé à la télévision, suivi par 25 millions de téléspectateurs. Un échange dans ce débat fait partie de la mémoire collective des Français aujourd'hui encore. À F. Mitterrand qui lui expliquait que « c'est une affaire de cœur et non pas seulement d'intelligence », le ministre Valéry Giscard d'Estaing a répliqué par une phrase devenue célèbre : « vous n'avez pas le monopole du cœur » (*Ibid*).

Le même article évoque l'exemple du débat de 1988 entre le président Mitterrand et le Premier ministre Jacques Chirac. Dans ce débat, il y a eu deux moments très mémorables. Premièrement le moment du « dans les yeux, je la conteste ». Cette ligne a été prononcée par le président Mitterrand dans le contexte d'une discussion sur le thème de Wahid Gordji¹. Sur ce sujet, le président a déclaré que Jacques Chirac lui avait affirmé que le « dossier était écrasant ». Mais le Premier ministre a répondu par « Est-ce que vous pouvez dire, en me regardant dans les yeux, que je vous ai dit que

¹ Wahid Gordji était une diplomate iranien impliquée dans les attentats de fin 1986 à Paris.

nous avons les preuves que Gordju était coupable (...) Mais pouvez-vous vraiment contester ma version des choses en me regardant dans les yeux ? », ce à quoi le Président a répliqué « Dans les yeux, je la conteste » et cette phrase est très connue. Dans le même débat, un autre moment assez mémorable est resté : le Premier ministre Chirac a dit que « Ce soir, vous n'êtes pas le président de la République, nous sommes deux candidats à égalité (...), vous me permettrez donc de vous appeler monsieur Mitterrand », le président Mitterrand a alors répondu sur un ton cinglant que « Mais vous avez tout à fait raison, monsieur le Premier ministre ». Ces phrases très fortes et mémorables étaient peut-être une partie de la raison pour laquelle le Président Mitterrand a été réélu.

Un autre débat assez pertinent dans la culture politique en France cité par *L'Express* est celui de 2007, entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy. On peut spéculer que c'était une tactique de débat astucieuse de Sarkozy. Royal, qui était en difficulté dans les sondages, a débattu assez agressivement tandis que Nicolas Sarkozy l'a fait calmement. Nicolas Sarkozy a accusé Ségolène Royal de « perdre ses nerfs » et dit que « pour être président, il faut être calme ». Nicolas Sarkozy a gagné ces élections et, d'une manière il a gagné le débat aussi en profitant des stéréotypes que l'électorat pouvait avoir sur la capacité d'une femme à diriger un pays.

Enfin le dernier exemple de l'importance des débats télévisés est le débat entre le Président Emmanuel Macron et Marine Le Pen. Ce débat a été tellement mauvais qu'il a même été qualifié de « naufrage » (Girard 2017) et de « pire débat télévisé de l'histoire de la République » (Pennarguear 2022). La représentante du parti RN Marine Le Pen a immédiatement utilisé sa première prise de parole pour attaquer Emmanuel Macron de mensonger (Girard 2017). Ainsi, les débats télévisés sont pertinents en France. De manière générale, ce sont les débats présidentiels qui attirent l'attention, mais les débats parlementaires ne sont pas oubliés pour autant. Même si des répliques de certains débats présidentiels sont restées dans la mémoire collective, les débats parlementaires sont également importants et couverts par l'actualité, car les gens ont toujours besoin de savoir ce qui se passe dans la culture politique qui les entoure.

1.2 Les deux élections de 2024 en France

En 2024, deux élections ont eu lieu en France : les élections européennes pour renouveler les eurodéputés et les élections législatives pour élire les députés à l'Assemblée nationale.

Les élections européennes ont lieu dans tous les vingt-sept pays de l'Union Européenne (Facile à lire 2025). Les élections ont lieu tous les cinq ans et les pays de l'Union Européenne organisent les élections à des jours différents entre le 6 et le 9 juin 2024. Au Parlement européen, les eurodéputés représentent 450 millions d'Européens et leur travail consiste à examiner les projets de nouvelles lois et d'améliorer les lois pour les améliorer. Ils sont aussi une partie d'un groupe de décideurs qui confirme le budget de l'Union européenne. Les députés sont responsables pour les accords commerciaux avec les pays qui ne sont pas dans l'Union européenne et élisent le Président(e) de la Commission européenne. (*ibid.*) En 2024, 720 députés ont été élus et ce chiffre est fixé avant chaque élection (pas plus de 750 députés). En France, lors des élections européennes de 2024, il y avait officiellement 38 listes en lice (Vie-publique : 2024).

Les principales listes peuvent être considérées comme les huit mêmes qui étaient présentes dans les débats. Cet aperçu est basé sur un article de H. Palacin et V. Ledroit, publié sur *Toute L'Europe* (2024). Jordan Bardella était le représentant de la liste « La France revient ! Avec Jordan Bardella et Marine Le Pen », le nom de la liste du Rassemblement national pour ces élections. Il est sorti vainqueur de cette campagne. Jordan Bardella était également vice-président du groupe Identité et démocratie (ID) au Parlement européen. Valérie Hayer était la tête de liste de « Besoin d'Europe », une alliance des partis Renaissance, MoDem, UDI (l'Union des démocrates et indépendants), Horizons et Parti Radical. Elle a été soutenue par le président de la République, le président Macron. Valérie Hayer a déjà été élue au Parlement européen en 2019 et préside le groupe Renew Europe. Raphaël Glucksmann a conduit la liste « Réveiller l'Europe » qui était une alliance entre le Parti socialiste et Place publique. Raphaël Glucksmann a déjà été élu au Parlement européen en 2019 et est connu pour son travail concernant les droits de l'homme et est vice-président de la sous-commission dédiée à ce sujet. Manon Aubry était la tête de liste de l'alliance entre La France Insoumise et les petits partis de la gauche radicale, la liste était appelée « La France Insoumise - Union populaire ». Elle a été tête de liste pour la deuxième fois

après 2019. Lors de son premier mandat, elle était par exemple présidente du groupe de la Gauche au Parlement européen (GUE / NGL). Comme en 2019, la tête de liste « La droite pour faire entendre la voix de la France en Europe » était François-Xavier Bellamy, qui est philosophe de profession. Cette liste était une alliance entre Les Républicains et Les Centristes. Il était le chef de file de la délégation Les Républicains à Strasbourg. Marion Maréchal, qui a quitté le RN en 2017, était tête de liste pour un nouveau parti : Reconquête ! Le nom officiel de cette liste était « La France fière, menée par Marion Maréchal et soutenue par Éric Zemmour ». C'était la première fois que le parti participait aux élections européennes. La liste a été soutenue par le Mouvement conservateur et le Parti de la France, deux partis ultra-conservateurs français. Marie Toussaint était la tête de liste des écologistes sous le nom d'Europe Écologie. Elle a également été sur la liste en 2019 et a agi en tant que vice-présidente du groupe écologiste européen Verts / ALE. L'une des plus jeunes têtes de liste à 27 ans, Léon Deffontaines est le secrétaire national du parti communiste français. La liste qu'il représentait pour les élections européennes de 2024 s'appelait « La gauche unie pour le monde du travail soutenue par Fabien Roussel » et comprenait (outre le PCF) d'autres petites entités politiques françaises de gauche comme la Gauche Républicaine et socialiste, l'Engagement, les Radicaux de gauche, le Parti communiste réunionnais et le Mouvement républicain et citoyen. Alors que lors des précédentes élections, le peuple français était représenté par 79 députés au Parlement européen, cette fois-ci, en 2024, ce nombre s'élevait à 81. Ceci est dû à une décision du Conseil de l'Union européenne qui a décidé d'augmenter le nombre total d'élus au Parlement européen de 705 à 720 (Cazenave 2023). Ce nombre est le deuxième plus grand nombre de représentants au Parlement européen, la France se plaçant en deuxième position derrière l'Allemagne (*ibid*).

Les élections législatives en France sont un processus pour élire les députés qui travaillent à l'Assemblée nationale (Assemblée nationale 2025a). Les députés sont élus au suffrage universel direct à deux tours. Les députés, bien qu'ils soient élus dans le cadre de circonscriptions, généralement à l'intérieur d'un département, représentent la Nation tout entière et non leurs électeurs. Les députés sont en contact avec leurs concitoyens et organisent des réunions publiques, répondent à de multiples sollicitations etc. Les députés votent la loi et contrôlent l'action du Gouvernement (Assemblée nationale 2025b).

Dans le cadre de ce travail, ces deux élections de 2024 sont centrales. Généralement, les élections législatives donnent aux députés un mandat de cinq ans, sauf dissolution de l'Assemblée nationale (Élections législatives 2024). Le 9 juin, le soir même où les résultats des élections européennes étaient annoncés, le président Macron a dissout l'Assemblée nationale (Gougou 2025 : 723). La raison officielle de cette dissolution était la popularité croissante du Rassemblement National. La dissolution a aussi été causée par l'échec de la coalition présidentielle aux élections européennes (*Ibid*).

Comme lors des deux dernières élections européennes, le Rassemblement National a dominé les sondages, mais cette fois-ci, sa liste a vraiment obtenu le nombre de votes que l'on pouvait attendre d'un tel niveau de popularité (Gougou 2025 : 724). Dans ces conditions, il n'est pas surprenant qu'ils aient également obtenu de bons résultats aux élections législatives finies avec 143 sièges dans l'Assemblée nationale (Le Monde 2024). Cette fois, ils ont recueilli 31,4 % des votes, le meilleur résultat d'un parti d'extrême droite en France dans l'histoire (*Ibid*). Mais plus que l'extrême droite triomphante, il y avait des motifs internes dans la coalition présidentielle. Comme aucun parti ne jouissait d'une majorité absolue à l'Assemblée nationale, trouver des compromis avec l'opposition de droite et de gauche au parlement était difficile (*Ibid*). Cette situation avait aussi affaibli la position de Macron parmi ses partisans dont il a utilisé la dissolution comme un moyen de contrôler son parti.

Ces élections législatives étaient différentes parce que le taux de participation a atteint vingt points supérieurs à celui des deux élections législatives précédentes, avec presque 67 % au premier tour (Gougou 2025 : 727). Une explication à cela vient du fait qu'il s'agissait de la seule élection nationale et alors que depuis 2002 les élections législatives ont lieu la même année que les élections présidentielles (Gougou 2025 : 729). Mais les résultats définitifs nous indiquent que 'l'extrême droite, malgré sa forte domination, ne peut pas gagner. Contrairement aux attentes, le Nouveau Front Populaire (NFP)² a gagné le plus de sièges à l'Assemblée nationale, à savoir 182 sièges. La coalition présidentielle, Ensemble, s'est placée en deuxième position avec 168 sièges. La dissolution de l'Assemblée nationale par Emmanuel Macron a été un changement notable dans la politique française. Au cours de la Cinquième République, le président n'avait auparavant dissout l'Assemblée nationale que cinq fois (1962,

² Alliance de gauche réunissant La France Insoumise, Parti Socialiste, Les écologistes, le Parti communiste français et d'autres petits partis de gauche

1968, 1981, 1988, 1997) La dernière fois que cela s'est produit, c'était en 1997, lorsque le président Chirac l'avait décidé. La dissolution d'alors a cependant été infructueuse puisqu'elle a conduit à la plus longue cohabitation de la Cinquième République (jusqu'en 2002) avec la « gauche plurielle » (Marianne 2024).

Les résultats de cette élection soudaine étaient assez surprenants pour le public. Le Président Macron et sa coalition ont dû s'avouer vaincu. Le Nouveau Front Populaire a suggéré leur candidat pour le poste de premier ministre, mais Macron l'a immédiatement rejeté. Deux mois après les élections, le président a nommé un nouveau premier ministre, Michel Barnier. Barnier a rassemblé une coalition de centre-droit avec quatre partis dans le gouvernement : Les Républicains, Renaissance, MoDem et Horizons. Donc le gouvernement bénéficiait d'une majorité relative à l'Assemblée nationale et de la majorité absolue au Sénat.

1.3 Les débats télévisés dans le cadre de ces élections

Dans le cadre de ces deux élections différents débats ont lieu. Pour les élections européennes, le premier débat télévisé s'est déroulé le 5 mai 2024 et était organisé par *Le Figaro*, RTL (Radio Télévision Luxembourg), Paris Première et LCP (La Chaîne Parlementaire). Sept têtes de listes étaient présentes dans ce débat : Manon Aubry (La France Insoumise), Jordan Bardella (Rassemblement National), François-Xavier Bellamy (Les Républicains), Raphaël Glucksmann (Parti Socialiste-Place Public), Valérie Hayer (Renaissance), Marion Maréchal (Reconquête !) et Marie Toussaint (les Écologistes). Les thèmes principaux étaient la sécurité, la transition écologique, la protection des frontières et la souveraineté économique de l'Union européenne.

Puis, le premier débat télévisé du tour électoral était le 23 mai 2024. Sur France 2, il y avait un débat entre les deux principaux représentants des listes du camp présidentiel et du RN : Gabriel Attal (Renaissance), le camp présidentiel face à Jordan Bardella, tête de liste du Rassemblement National. Ils discutaient sur les thèmes qui concernent la place de la France au sein de l'Union européenne (France télévisions 2024). Un débat sous forme de « duel » n'est pas habituel lors de telles élections parlementaires et sont plus réservés aux élections présidentielles.

Le deuxième vrai débat télévisé du tour électoral, s'est déroulé sur BFM-TV le 27 mai 2024. Toutes les têtes de liste étaient présentes. Le débat était organisé par BFM TV et diffusé sur la radio RMC. Les thèmes principaux étaient le pouvoir d'achat, l'emploi et l'industrie, l'environnement et l'agriculture, la défense, les frontières et l'immigration (Quentin 2024a).

Le dernier débat télévisé plus grand s'est déroulé aussi sur France 2, le 4 juin 2024. C'était juste moins d'une semaine avant les élections. Toutes les mêmes têtes de listes étaient présentes pour le dernier débat aussi. L'émission a inclus deux débats : le premier pour les têtes de listes les plus populaires et un second débat pour les huit autres têtes de liste moins bien créditées dans les sondages. Les deux débats ont été diffusés en simultané sur TV5Monde et la radio France inter. L'émission était modérée par la journaliste Caroline Roux. Les thèmes principaux étaient l'immigration, l'économie, le climat et la guerre en Ukraine (Quentin 2024b).

Dans le cadre des élections législatives, deux débats principaux ont été organisés. Un grand débat télévisé de BFM-TV a été annulé et remplacé par une émission d'interviews avec les candidats. Le premier débat a été organisé par TF1. Les têtes des trois listes étaient présentes. Gabriel Attal pour la coalition présidentielle, Ensemble, Jordan Bardella pour la liste RN-Les Républicains et Manuel Bompard pour le NFP. Les thèmes principaux étaient la double nationalité, la défense, le pouvoir d'achat et les retraites. Le débat s'est déroulé le 25 juin 2024, juste cinq jours avant le premier tour d'élections législatives (TF1 info 2024).

Le deuxième débat a été organisé par France 2 juste deux jours après le premier, le 27 juin 2024. Étaient présents pour le deuxième grand débat Jordan Bardella, Gabriel Attal et Olivier Faure, qui est le premier secrétaire du parti socialiste. Ils confrontent leurs programmes et leurs visions de la France, leurs projets et leurs idées sur qui doit être Premier ministre. Ce débat était aussi animé par Caroline Roux (Franceinfo 2024).

1.4. Présentation des outils utilisés

Le corpus qui a été compilé dans le cadre de ce mémoire se compose de 37 articles et de deux épisodes de podcast. Les épisodes du podcast, produits par *Le Figaro*, sont des comptes rendus des débats intitulés les *débriefts*, impliquant des experts politiques et des journalistes qui discutent des thèmes évoqués dans les débats. La raison pour laquelle j'ai inclus ces épisodes de podcast dans mon mémoire est qu'ils démontrent bien l'actualité du journalisme moderne. Selon moi, la culture journalistique est loin de se limiter au journalisme écrit habituel. Dans mon mémoire, nous voyons clairement que les longs éditoriaux sur des thèmes tels que les débats ne sont plus populaires. Au lieu de cela, nous avons des épisodes de podcasts et des émissions dites en direct où les journalistes commentent le débat en direct pour les personnes qui, pour une raison ou une autre, préfèrent le lire plutôt que de le regarder.

Les articles sont choisis dans des revues plus ou moins populaires. Au départ, les trois principales publications (*Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*) semblaient suffisantes, mais en compilant le corpus, il est apparu que ces trois publications, bien qu'étant les plus représentées dans mon corpus, ne couvraient pas le sujet des débats autant qu'on le pensait. C'est pourquoi trois publications plus modestes ont également été incluses dans le corpus : *L'Express*, *Marianne* et *L'Opinion*. Une autre raison d'inclure un plus grand nombre de publications est la différence de format et de vues politiques.

Le Monde est un quotidien, créé en 1944 (Eurotopics 2022a). Il est aujourd'hui considéré comme l'un des meilleurs journaux de France et est mentionné comme ayant des tendances politiques de centre-gauche (*ibid*). Le lectorat du *Monde* est de plus de 20 millions de personnes (ACPM 2025a). *Le Figaro* est la plus ancienne des trois publications principales. Il a été créé en 1826, à l'origine comme une revue satirique (Eurotopics 2022b). Il est ensuite devenu un quotidien en 1866 (*ibid*). Les opinions du journal sont dites plus conservatrices. Le lectorat du *Figaro* est de près de 25 millions de personnes (ACPM 2025b). *Libération* a été créé en 1973 par le philosophe Jean-Paul Sartre et est considéré comme un journal de centre-gauche (Eurotopics 2022c). Il s'agit également d'une publication quotidienne, considérée comme le principal journal de gauche en France (*ibid*). Le lectorat de *Libération* est d'environ 12 millions (ACPM 2025c). *L'Express* a été créé en 1953 comme complément hebdomadaire des *Échos* (Eurotopics 2022d). Aujourd'hui, c'est également un journal hebdomadaire. Aujourd'hui, il s'inspire du célèbre journal *The Economist* et est

considéré comme ayant des opinions libérales (*ibid*). Le lectorat du *L'Express* est environ six millions de personnes (ACPM 2025d). *Marianne* est un hebdomadaire de gauche (Eurotopics 2022e). Il a été fondé en 1997 et est réputé pour sa position provocatrice et critique à l'égard du gouvernement (*ibid*). *Marianne* était à l'origine indépendante mais appartient désormais à un groupe de médias (*ibid*). Le lectorat de *Marianne* est d'environ 5.5 millions de lecteurs (ACPM 2025e). *L'Opinion* a été fondée en 2013 et est donc la plus jeune de toutes les publications utilisées (Eurotopics 2022f). Il s'agit d'un quotidien aux opinions libérales et pro-européennes qui met l'accent sur le journalisme en ligne (*ibid*). Le lectorat du *L'Opinion* est le plus petit – leur lectorat est environ deux million (ACPM 2025f).

Comme les débats ont été couverts sous différentes formes, j'ai décidé de tous les inclure. Le corpus comprend des éditoriaux, des commentaires en direct des débats et, comme indiqué précédemment, même deux épisodes de podcasts. Ce choix a été fait dans l'idée que les différents formats ont également un impact sur le contenu des articles journalistiques. Lors de la compilation du corpus, le cadre temporel s'étendait de mai 2024 à juillet 2024, soit la période au cours de laquelle les deux élections et leurs débats ont eu lieu. Les débats choisis pour trouver une couverture ont été sélectionnés parce qu'ils étaient organisés par des entreprises plus importantes et qu'ils étaient les plus couverts par le journalisme. Ces débats incluaient les principaux acteurs de l'arène politique. Il y a également eu d'autres débats (dont un plus petit avec des candidats moins populaires, comme mentionné dans le chapitre précédent), mais comme ils n'ont pas fait l'objet de plus de deux articles, ils n'ont pas été retenus pour le mémoire.

Dans mon analyse, je prends la conceptualisation de Wander Emediato (2011), un professeur de linguistique du texte et du discours, comme base théorique. Dans cette conceptualisation, Emediato crée différents niveaux d'analyse du discours. Comme le souligne l'auteur dans son analyse des titres des textes journalistiques, le discours journalistique utilise une série de stratégies argumentatives : logiques, linguistiques et rhétoriques, qui concourent toutes à construire le sens et à influencer l'interprétation des lecteurs. Ce cadre théorique souligne l'importance des opérations discursives telles que la thématisation, la désignation, le discours rapporté et le questionnement, ainsi que des stratégies énonciatives et des structures de raisonnement telles que la causalité et l'orientation argumentative. L'analyse de mon mémoire applique ces

concepts pour examiner comment les textes d'information sur les débats dans le cadre des deux élections de 2024 en France organisent subtilement le savoir, affirment l'autorité et encadrent les réalités sociales sous l'apparence de la neutralité.

Plus précisément, à partir du cadre d'Emediato, je me concentre principalement sur les clés du cadrage par la thématisation et la désignation, ainsi que sur l'utilisation du discours rapporté et les manières d'exprimer la causalité parce que en effectuant mon analyse, voici les concepts clés que j'ai remarqués. Pour comprendre le cadrage thématique, l'auteur Wander Emediato explique qu'il simplifie le monde et définit ce qui est remis en question et comment on peut en débattre (Emediato 2011 : 7). Le cadrage par la désignation signifie que l'on attribue quelque chose de général à un mode de vie spécifique, comme un homme politique accusé de corruption donne l'impression que tous les hommes politiques sont corrompus (Emediato 2011 : 8). Le discours rapporté est complexe du fait que ces textes rapportent souvent des fragments du discours des acteurs sociaux (et dans ce cas principalement politiques), et que ce discours est souvent transformé en action, narrativisé, commenté, et arraché à ses contextes d'origine. (Emediato 2011 : 12-13). Les explications causales peuvent être considérées comme le type d'argument le plus courant dans le discours d'information sur les médias. Elles ne se contentent pas d'informer le lecteur de ce qui s'est passé, mais tentent également de répondre à la question de savoir pourquoi cela s'est produit ou ce qui pourrait en résulter (Emediato 2011 : 14). Ces points clés, combinés à ma propre analyse, constituent la base de mon mémoire. En conclusion, les principaux mots-clés que j'utiliserai dans mon analyse sont :

- Thématisation
- Désignation
- L'utilisation du discours rapporté
- Causalité

2. Analyse comparative

Dans ce second chapitre, l'analyse du corpus construit est menée, en s'inspirant notamment des idées de Wander Emediato. Le cadre comprend des mots clés comme le cadrage par la désignation et la thématisation, ainsi que l'utilisation du discours rapporté et l'explication de la causalité. Le premier sous-chapitre se concentre sur les débats qui ont eu lieu pendant les campagnes électorales pour les élections du Parlement européen, le deuxième sous-chapitre se concentre sur les deux principaux débats pour les élections législatives. Le troisième sous-chapitre est consacré à la comparaison de la couverture médiatique entre les deux élections.

2.1 Les réactions dans le cadre des élections européennes

2.1.1 Le débat de 5 mai 2024 (Le Figaro)

Dans le cadre des élections européennes, quatre débats télévisés étaient organisés. Premièrement, le débat organisé par *Le Figaro* le 5 mai 2024. On peut spéculer que, parce que ce débat était le premier et se déroulait assez longtemps avant les élections et les autres débats, il a engendré le moins de réactions pour cette raison. Juste deux articles ont réagi à ce débat – un sur *Le Figaro* (LF2) et un sur *L'Express* (LE3).

En termes de thématique, les deux débats entourent le même débat pour les élections européennes. Dans les deux articles, l'accent est mis sur la dynamique entre les candidats et la manière dont ils interagissent les uns avec les autres. Comme c'est généralement le cas dans les débats, la base d'un débat est la confrontation des candidats entre eux. Cependant, lorsque nous passons à la catégorie de la désignation, dans le cas de ce débat, nous pouvons constater que les deux articles ont formulé une même chose différemment. On peut voir qu'ils expliquent différemment le fait que M. Bardella a fait l'objet de critiques dans les titres des articles. L'utilisation de l'expression « pris pour cible » dans le titre de l'article du *Figaro* indique qu'il est une victime. On peut supposer que cette terminologie est utilisée pour le présenter comme un loup solitaire face aux autres candidats et fonctionne à l'inverse de l'exemple du politicien corrompu mentionnée dans le chapitre 1.4, il est présenté comme une exception. D'autre part, nous avons l'article de *L'Express*, dans lequel Bardella n'est pas décrit comme étant visé, mais plutôt, dans le titre, comme étant « au centre des critiques » : LF2 et LE3.

Il est toutefois intéressant de noter que cette formulation de *L'Express* ne figure que dans le titre. Plus loin dans le texte, il est également dépeint comme la victime, comme dans l'article du *Figaro* : « M. Bardella a été la cible d'attaques de ses rivaux en raison des liens de son parti avec la Russie, qui lui a octroyé plusieurs prêts par le passé » (LE3). Cette façon de faire ressortir spécifiquement M. Bardella dans les titres de ces articles met en évidence son rôle central dans le débat. On peut parler de stratégie énonciative d'assertion, où ce nom est présenté comme la figure centrale du débat. Son nom étant déjà mentionné dans le titre, il devient en quelque sorte le personnage principal de l'article.

En examinant les thèmes de ces articles, il est intéressant de noter que, bien qu'ils soient basés sur le même débat qui portait sur les mêmes sujets et que les débatteurs aient présenté les mêmes arguments, les articles ont fait ressortir les thèmes comme étant d'une importance différente. Bien que l'article du *Figaro* soit plus long et qu'il contienne de nombreuses citations directes, les idées restent les mêmes dans les deux cas. Cependant, il est important de noter que l'article du *Figaro* est plus axé sur les informations relatives aux discussions, tandis que l'article de *L'Express* est plus axé sur la présentation des candidats et de leurs interactions. Il est intéressant de noter qu'un article mentionne spécifiquement la déclaration de M. Bardella à l'égard de Manon Aubry, alors que l'autre ne le fait pas :

Si les débatteurs se sont tenus à distance des controverses sur le Proche-Orient qui agitent le débat national depuis plusieurs mois, M. Bardella n'a pas manqué de caricaturer Manon Aubry en Mme Hamas, après qu'elle l'a accusé de jeter l'opprobre sur nos concitoyens de confession musulmane. (LE3)

Cette interaction n'a pas été mentionnée dans l'autre article sur ce débat. Il est également intéressant de noter que le passé du candidat Reconquête n'a pas été mentionné dans l'article du *Figaro* mais a été évoqué par *L'Express* : « Marion Maréchal s'est gardée de critiquer le candidat du RN, mais conclu qu'il n'y avait pas de vote perdu dans un scrutin à la proportionnelle, manière d'éviter un effet vote utile en faveur du RN dont elle est issue » (LE3). Il n'est un secret pour personne que Marion Maréchal est la petite-fille du fondateur du RN, Jean-Marie Le Pen, et la nièce de Marine Le Pen (Woitier 2012). Il est donc également mentionné dans l'article qu'elle s'est retenue et s'est abstenue de critiquer le candidat du parti de sa famille.

2.1.2 Le débat de 23 mai 2024 (*France 2*)

Le débat suivant se déroule le 23 mai 2024. Ce débat était organisé par France 2 et est particulier à cause de son format. En général, les débats dans le cadre des élections parlementaires sont organisés surtout avec les représentants des différents partis mais dans ce débat, seuls deux représentants étaient présents. Pour ce débat, la tête de liste Rassemblement National Jordan Bardella a débattu contre Gabriel Attal, le premier ministre à ce moment-là mais qui n'était pas sur la liste de son parti dans le cadre des élections européennes. Comme ce débat n'était pas ordinaire, il a aussi attiré l'attention. *Le Monde* (LM4), *Le Figaro* (LF3), *L'Opinion* (LO1) et *L'Express* (LE2) ont réagi à ce débat.

Pour ce deuxième débat de la campagne des élections européennes, les publications ont mis l'accent sur des points différents. Si nous reprenons l'idée de la thématisation, les thèmes abordés étaient très différents. Il sert à problématiser un sujet, c'est-à-dire à montrer sous quel angle il doit et peut être discuté. L'article du *Monde* met l'accent sur les inexactitudes factuelles commises par les deux débatteurs. On pourrait dire qu'il vise à souligner l'importance de la véracité et de l'exactitude des faits en politique. De son côté, *Le Figaro* a réalisé un compte-rendu en direct du débat dans lequel il s'est davantage concentré sur la dynamique entre les deux intervenants et a ajouté des réactions de personnalités politiques non présentes dans le studio, comme un post sur X (Twitter) de Marine Le Pen. L'article de *L'Opinion* présente le débat comme quelque chose d'historique, qui a « définitivement changé les règles du jeu », comme le décrit le titre. Cela suggère qu'ils considèrent le débat comme quelque chose qui a provoqué un changement majeur dans le paysage politique français. *L'Express*, quant à lui, souligne l'intensité du débat en utilisant un grand nombre de citations pour illustrer les échanges passionnés. Il inclut également le point de vue d'autres personnalités politiques, par exemple Raphaël Glucksmann et François-Xavier Bellamy, qui se présentaient également aux élections européennes mais n'étaient pas présents pour ce débat.

En ce qui concerne le cadre de la désignation, l'article de *L'Express* est celui qu'il faut consulter. Cet article met l'accent sur le fait que M. Bardella est assez jeune (28 ans) :

Ce face-à-face symbolise aussi quelque peu l'éclosion d'une nouvelle génération de responsables politiques en France, le plus jeune Premier ministre (35 ans) affrontant un leader d'opposition à la popularité grandissante, tout juste âgé de 28 ans. (LE2)

Il s'agit d'une tentative de présenter M. Bardella comme quelqu'un de jeune et peut-être d'inexpérimenté. Cela s'accompagne d'une citation de M. Attal, juste en dessous du titre de l'article : « "Il ne suffit pas d'être jeune pour incarner un espoir", assène le Premier ministre » (LE2). Dans *L'Opinion*, on peut également voir des désignations. L'article donne à M. Bardella une image plutôt positive :

Quand il entre sur le plateau de France 2, Gabriel Attal face à lui, Jordan Bardella a tout à gagner ou presque. Débattre avec un Premier ministre en exercice est un cadeau inespéré. Le candidat a enfilé le même costume bleu nuit que son adversaire. Il se tient droit, veut épouser la stature de l'homme d'État. (LO1)

Cette citation est un exemple de la façon dont M. Bardella est décrit comme quelqu'un qui a beaucoup à gagner et comme un homme qui a une certaine présence dans le studio.

En ce qui concerne le discours rapporté, il est important de se rappeler, comme indiqué précédemment, que le discours est souvent transformé en action, narrativisé, commenté et arraché à son contexte d'origine. Si le discours est correctement rapporté dans l'article ou le média lui-même, le téléspectateur n'en parlera peut-être pas de la même manière à son ami, par exemple. C'est ainsi que le discours est déformé. Dans chaque article, les citations sont utilisées dans un but différent. Dans *Le Monde*, les citations sont utilisées pour attirer l'attention sur des inexactitudes spécifiques dans les déclarations des débatteurs afin de donner de la substance aux explications ultérieures.

- « "Soixante-dix-sept pour-cent des viols, des agressions sexuelles qui sont commises à Paris sont le fait d'étrangers", a affirmé Jordan Bardella. » (LM4)
- « "Regardez l'année dernière [2023]. J'ai annoncé hier les chiffres définitifs des émissions de CO2 en France, l'année dernière : presque 6 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre, c'est inédit", s'est félicité le premier ministre, en présentant les résultats du gouvernement en matière d'action pour le climat. » (*ibid.*)

Il est intéressant de noter les verbes utilisés pour décrire la façon de parler des débatteurs. Lorsque M. Bardella affirme, M. Attal félicite. Cela peut être le signe

d'une tentative d'orientation du lecteur. Le but de l'article étant d'attirer l'attention sur les mésaventures des débatteurs, les verbes utilisés pour citer ces mésaventures ont une grande importance. Si M. Attal se félicite en énonçant des faits erronés, cela donne une image assez négative de lui et du programme de son parti.

Lorsque l'on analyse la causalité dans ces articles, l'idée d'une cause et d'un résultat directs est évidente. Dans *Le Monde*, il est clairement suggéré que la raison de l'article provient du risque que les inexactitudes des débatteurs pourraient éventuellement induire en erreur les téléspectateurs et le grand public, influençant ainsi les résultats des élections. Dans le deuxième paragraphe, l'auteur écrit que le débat « a donné lieu à des accusations fallacieuses, à des erreurs factuelles et à des invectives décontextualisées » (LM4). La causalité dans *Le Figaro* peut être définie par l'implication de la dynamique du débat influençant l'élan politique avant les élections : « Un tournant dans la campagne ? Un rendez-vous pour l'avenir ? Gabriel Attal et Jordan Bardella débattent ce soir. » (LF3). Le commentaire fait au début de l'article de *L'Express* exprime également une causalité en suggérant que la manière dont le débat s'est déroulé pourrait avoir quelque chose à voir avec l'opinion publique. Il décrit ainsi le débat :

Pendant environ 1h20, le chef du gouvernement et le président du RN, tête de liste du parti d'extrême droite, ont débattu en prime time, ne partageant qu'un ton résolument offensif, les échanges polis des premières minutes cédant rapidement la place à des échanges plus acerbes. (LE2)

2.1.3 Le débat de 27 mai 2024 (*BFM-TV*)

Le troisième débat dans le cadre des élections du Parlement européen a eu lieu le 27 mai 2024. Ce débat était organisé par BFM-TV et réunissait toutes les têtes des listes les plus populaires des élections européennes. Lors de ce débat, huit candidats étaient présents - Léon Deffontaines (PCF), Manon Aubry (LFI), François-Xavier Bellamy (LR), Marion Maréchal (Reconquête !), Raphaël Glucksmann (PS-PP), Jordan Bardella (RN), Valérie Hayer (Renaissance) et Marie Toussaint (Les Écologistes). Bien qu'il s'agisse d'un débat important avant les élections, il n'a pas suscité beaucoup d'intérêt. Pour ce débat, trois articles ont été publiés. *Le Figaro* (LF1), *Marianne* (M1) et *L'Opinion* (LO2) ont réagi à ce débat.

Lorsque l'on aborde ces articles sous l'angle de la thématisation, on constate qu'ils abordent tous les trois des thèmes différents. Dans l'article du *Figaro*, l'accent est mis sur le débat en tant que « défouloir » pour la frustration du public français :

Le spectacle affligeant offert par les têtes de liste aux élections européennes, ce lundi sur BFM TV, illustre le grand n'importe quoi de ce début de campagne et la déconnexion croissante entre les citoyens et les politiques, estime l'historien Maxime Tandonnet. » (LF1)

Ce n'est pas la seule fois que l'auteur qualifie le débat d'enfantin ou d'insupportable. Elle décrit également le débat comme étant extrêmement long et les débatteurs comme étant assez puérils :

Et combien de téléspectateurs ont-ils tenu trois heures et dix minutes devant un spectacle aux accents de cour de récréation, à l'image de Raphaël Glucksmann demandant à la candidate Insoumise de « lui lâcher les baskets » ? (LF1)

En ce qui concerne la thématisation, l'article de *Marianne* se concentre sur le thème du format du débat. Ils mentionnent la nature du débat comme étant assez cacophonique et fastidieuse : « La confrontation entre les huit têtes de liste, diffusée sur BFMTV ce lundi 27 mai, a donné lieu à un spectacle pénible, à la fois cacophonique et fastidieux » (M1). Le but de l'article est de se demander si le fait d'inclure un tel nombre de débatteurs dans un débat télévisé est vraiment efficace. *L'Opinion* se concentre davantage sur le contenu du débat, les thèmes abordés et leur complexité, la réaction des débatteurs et la manière dont ils ont fait entendre leur point de vue. Ils s'attachent également à discuter de la manière dont le débat sur les élections européennes s'est orienté vers des questions plus intérieures, basées sur la France : « ...dans un débat qui a aussi convoqué des thématiques plus franco-françaises comme la réforme de l'assurance-chômage » (LO2).

En ce qui concerne la catégorie de la désignation, tous les articles utilisent cette technique. Dans l'article du *Figaro*, M. Bardella est qualifié de « paria », ce qui permet d'introduire l'idée qu'il est une sorte d'étranger. Ils lui donnent également ce statut en suggérant que les attaques des autres débatteurs pourraient ne pas l'abattre, mais au contraire renforcer involontairement son attrait auprès de certains électeurs :

En effet, dans un climat de défiance populaire envers le monde politique, se déchaîner collectivement sur un gibier de potence, au point de le placer en position de paria, revient à lui offrir un avantage inespéré. (LF1)

Cependant, une partie de l'écœurement populaire s'identifie à son image. Sur elle se cristallise, par un effet de psychologie des foules, la réaction d'une frange importante de la France profonde au sentiment de déclassement et de mépris envers elle de la classe dirigeante. (LF1)

L'article de *Marianne* utilise la désignation pour parler du concept du débat lui-même. Comme indiqué précédemment, le débat est décrit comme « pénible » et « fastidieux », ce qui constitue une tentative claire de présenter le débat comme quelque chose qui n'est pas idéal pour faire des déclarations politiques. Cela laisse entrevoir une déconnexion entre les débatteurs et le public. Quelques exemples : « Pénible à regarder, le programme a concentré nombre des problèmes engendrés par la décision d'inviter un grand nombre de participants » (M1). En outre, cette citation montre que l'article considère le débat comme quelque chose que l'électorat n'est pas en mesure de suivre :

Les candidats tentent en conséquence de se démarquer en trouvant la « punchline » ou le « moment » susceptible de faire le plus parler sur les réseaux sociaux, mais on serait curieux de connaître le nombre de Français capables de s'enquiller trois heures d'exposés fastidieux sur le Pacte vert ou le marché européen de l'électricité... (M1)

En ce qui concerne la stratégie d'utilisation du discours rapporté, l'article du *Figaro* utilise des citations directes pour souligner la nature du débat comme étant, comme mentionné précédemment, puéril ou quelque peu agressif et non professionnel. Les citations sont utilisées stratégiquement pour renforcer le thème du débat, à savoir que le débat lui-même était grotesque et n'était qu'une sorte de terrain d'affrontement pour les frustrations des Français. Quelques exemples sont : « Raphaël Glucksmann demandant à la candidate Insoumise de “lui lâcher les baskets” » ? (LF1) et « ...ou “d'absence de toute humanité” de la part d'une autre tête de liste » (LF1). En revanche, l'article de *Marianne*, par exemple, n'utilise pratiquement pas de citations directes, ce qui signifie qu'ils n'ont pas utilisé la même stratégie pour convaincre les lecteurs de leur point de vue.

2.1.4 Le débat de 4 juin (France 2)

Le quatrième et dernier débat a eu lieu le 4 juin, quelques jours avant le jour de l'élection. Ce débat, également organisé par France 2, réunissait les mêmes huit candidats que le précédent, organisé par BFM-TV. Ce dernier débat a été assez bien couvert, puisqu'il a suscité de nombreuses réactions de la part du *Monde* et de

Libération. Au total, ce débat a suscité des réactions de *Le Monde* (LM1; LM2), *Libération* (L1; L2) et *L'Express* (LE1).

En commençant par les stratégies de cadrage, la thématisation est un élément clé dans plusieurs des articles susmentionnés. Alors que le thème du premier article du *Monde* est assez simple et direct, couvrant les sujets clés du débat, le deuxième article du *Monde* est assez similaire. Cependant, la principale différence entre les deux est que le second article fournit un contexte plus large de la situation entourant les élections. À l'instar du deuxième article de *Le Monde*, le premier article de *Libération* est une couverture en direct du débat, mettant l'accent sur les principaux échanges et points soulevés par les débatteurs. Le deuxième article de *Libération* met également l'accent sur les points clés du débat, mais de manière plus structurée et analysée. Enfin, le dernier article de *L'Express*, contrairement à d'autres articles, se concentre sur un seul échange clé plutôt que sur le débat en général. Le thème de cet article est l'échange entre M. Glucksmann et M. Bardella sur le thème de la Russie au cours du débat. Ceci est prouvé par le titre de l'article : « Européennes : Glucksmann et Bardella s'écharpent sur la Russie lors du dernier débat » (LE1).

Conservant la stratégie de désignation, la plupart des articles l'utilisent, mais le premier article du *Monde* plus que les autres. Dans cet article, on donne aux candidats certaines caractéristiques pour les définir. Par exemple : « La tête de liste du Rassemblement national, Jordan Bardella, a, lui, dénoncé une "immigration massive, incontrôlée" et a défendu sa proposition de "double frontière" » (LM1). Cette citation montre que M. Bardella est décrit comme quelqu'un qui critique ces choses comme "immigration massive". Ceci est en ligne avec les vues de son parti, donc l'article s'assure qu'il est représenté comme une sorte d'image d'affiche des opinions politiques de son parti. Raphaël Glucksmann et Valérie Hayer sont présentés comme des candidats pro-européens. L'article insiste sur la nécessité d'accroître l'aide européenne à l'Ukraine : « Sur ce premier thème, Raphaël Glucksmann et Valérie Hayer se sont notamment accordés pour dire que "l'échelle européenne est la bonne" sur cette question migratoire » (LM1). En plus, dans L2, quelques indices subtils étaient présents, par exemple la phrase : « La candidate Reconquête a commencé très fort et très haut dans le racisme » (L2). Cette phrase renvoie une certaine image de la candidate Reconquête ! Marion Maréchal et son parti. Alors que c'est essentiellement ce qu'elle a fait, elle est formulée d'une manière qui donne l'impression qu'il s'agit

de la base de tout son programme, ce qui la dépeint comme une candidate désagréable pour certains. Aussi un exemple concernant le candidat du RN, Jordan Bardella : « Stoïque, Bardella balaie ces accusations d'un revers de la main particulièrement sexiste, en les qualifiant de « bataille de sacs à mains ». Classe. » (L2). Cette phrase dépeint M. Bardella comme étant assez nonchalante et dédaigneux des accusations portées contre lui. Dans d'autres articles, les candidats sont pour la plupart définis et caractérisés par leur affiliation à un parti ou par des déclarations spécifiques qu'ils ont faites. Néanmoins, ces caractérisations sont assez neutres et ne tentent pas de donner une certaine image de lui.

Il est intéressant de noter que le thème récurrent des débats pour les élections européennes est que Jordan Bardella est en quelque sorte le personnage principal. C'est lui qui est le plus mentionné, le plus attaqué et ses déclarations sont les plus citées. La tactique la plus utilisée dans ces articles est le cadrage, qu'il s'agisse de thématisation ou de désignation. Ces mots-clés peuvent être attribués à presque tous les articles. Dans certains cas, l'aspect du discours direct n'était pas aussi important que les aspects de cadrage qui avaient déjà prouvé certaines opinions et certains points que les auteurs voulaient faire valoir. Dans l'ensemble, tous les articles offrent des perspectives intéressantes sur ce sujet, montrent principalement que la neutralité est rarement vraiment neutre.

2.2 Les réactions dans le cadre des élections législatives

2.2.1 Le débat de 25 juin 2024 (TF1)

Dans le cadre des élections législatives de 2024, deux débats plus grands étaient organisés. Le premier débat des élections législatives a été organisé par TF1, le 25 juin, quelques jours avant le premier tour de scrutin des élections. Étaient présents Gabriel Attal, Premier ministre, pour le camp présidentiel, Jordan Bardella, patron du RN, pour l'alliance du RN et de LR et Manuel Bompard, coordinateur national de LFI, pour le NFP. Ce débat a suscité de nombreuses réactions et la plupart des publications ont publié plus d'un article sur ce sujet. *Le Monde* (LM7, LM8, LM9), *Libération* (L5, L7), *Le Figaro* (LF4, LF5, LF9), *L'Express* (LE4, LE5, LE6), *Marianne* (M2) et *L'Opinion* (LO3) ont réagi sur cette émission.

Les stratégies de cadrage ont été largement utilisées dans ces articles. En ce qui concerne la thématisation, le premier article du *Monde* met l'accent sur certains sujets abordés dans le débat. Ces questions clés sont déjà mentionnées dans le titre : « Législatives 2024 : retrouvez le débat entre Gabriel Attal, Manuel Bompard et Jordan Bardella sur le pouvoir d'achat, le climat, l'immigration... » (LM7), ce qui les fait paraître importants aux yeux des lecteurs. On peut supposer que le fait de mentionner ces thèmes dans le titre incite le lecteur à les considérer comme prioritaires, même s'il ne lit pas l'article dans son intégralité. Le deuxième article du *Monde* utilise également la thématisation dès le titre : « Législatives 2024 : retrouvez le débat entre Gabriel Attal, Manuel Bompard et Jordan Bardella, un débat de comptables, loin des enjeux d'un scrutin majeur » (LM8). En qualifiant le débat de « débat de comptables », l'auteur attire l'attention sur le fait que les candidats se sont beaucoup concentrés sur les chiffres. Cela suggère une minimisation de l'importance des autres sujets et de l'ensemble des discussions, ainsi qu'un manque de langage apolitique qui serait facile à suivre pour le public. Le troisième article du *Monde* (LM9) est neutre et n'aborde pas de thèmes spécifiques, si ce n'est qu'il donne une vue d'ensemble précise des points clés du débat et aide les lecteurs à saisir les éléments importants sans avoir à se plonger dans des détails mineurs. La thématisation est également utilisée dans l'un des articles de *Libération* (L7). Alors que l'article est déjà qualifié de « top 5 » (« ...les cinq moments forts du débat... »), le thème lui-même est un peu différent. En réalité, l'attribution des cinq moments les plus forts serait

différente pour chaque personne. Dans cet article, le thème est en fait les intérêts personnels du journaliste et sa vision du monde. L'article vise à distiller l'événement en points forts qui aideraient le lecteur à se concentrer sur les éléments « importants », mais ce qui est important, c'est en fait l'opinion personnelle du journaliste. Il en va de même pour le premier article de *L'Express* (LE4). L'article de *Marianne* (M2) est également important à noter. Comme cet article a été publié dans la rubrique « humeurs », le thème est la compréhension personnelle du débat par la journaliste. Dans cet article, l'accent est mis sur ce que la journaliste considère comme une contradiction dans la rhétorique de M. Attal et invite au scepticisme à l'égard du candidat. Ce thème est déjà évident dans le titre : « Débat des législatives : quand Gabriel Attal s'attaque aux traders que la Macronie a toujours chouchoutés » (M2). L'article de *L'Opinion* a présenté le débat comme une sorte de duel ou de combat à l'épée : « Législatives : Attal, Bardella et Bompard croisent le fer lors d'un débat télévisé ». Le titre donne déjà le ton de la confrontation pour l'ensemble de l'article dans lequel le choc des idéologies et des personnalités est au centre de l'attention. Le titre et l'article lui-même donnent l'impression que le débat est un spectacle et une lutte pour la domination, plutôt qu'un simple spectacle pour la politique.

Une autre question de cadrage apparaît également. L'extrait suivant est écrit comme s'il s'agissait d'une analyse, mais les lecteurs avertis se rendront compte que l'auteur a montré ses véritables pensées à travers cet extrait. :

Rien, jusqu'ici, n'a semblé casser la dynamique du candidat RN au poste de Premier ministre : ni le flou de son camp autour des retraites, ni son refus affiché d'être nommé à Matignon s'il n'obtient pas de majorité absolue à l'issue du second tour le 7 juillet. (LO3).

On peut dire qu'en affirmant que le flou du RN n'a pas ralenti l'élan du camp, l'auteur estime que son électorat est manipulé. Ils se font fort de souligner que M. Bardella a tenu des propos qui, logiquement, auraient dû lui coûter des électeurs et pourtant ils ne l'ont pas fait. Cela donne l'impression de porter un jugement sur l'électorat du camp. Il est également intéressant de noter que l'article (LM7) comportait de multiples « *fact-check* ». Ces vérifications de faits étaient principalement destinées à la candidate RN, au nombre de trois. Un exemple :

Le RN a fait de la baisse de la TVA sur l'énergie la mesure phare de son programme, ce que Jordan Bardella a reconfirmé au début du débat, en citant les prix de l'électricité, du gaz et... du carburant. La directive européenne TVA de 2006 prévoit que le gaz naturel, le gaz urbain

et l'électricité peuvent effectivement bénéficier d'une remise de TVA. Mais les carburants ne sont en revanche pas concernés. Comme le rappelle l'AFP, le droit européen ne permet pas de descendre la TVA sur les carburants en dessous de 15 %. (LM7).

En ce qui concerne la désignation, un article mérite d'être mentionné plus que d'autres (L5). Dans cet article, M. Bardella est désigné par deux titres différents :

Une des rares « bonnes lois de monsieur Attal », a lancé **le patron du RN**. (L5)

Le lepéniste préfère « libérer la possibilité pour les entreprises d'augmenter les salaires jusqu'à 10 % » en exonérant les patrons de cotisations sociales pendant cinq ans. (L5)

Si le terme « patron du RN » est exact et constitue un titre factuel pour le candidat, le terme « lepéniste³ » est moins neutre. Utiliser ce terme pour M. Bardella revient à minimiser son rôle à celui d'un simple suiveur, plutôt que d'être le chef du parti et un homme politique reconnu. Dans le même article, M. Bardella est également qualifié de « climato-je-m'en-foutiste » (L5), un terme qui critique légèrement ses positions sur les questions climatiques. Cet article est plus intéressant à lire que d'autres plus neutres. À partir de cet article, nous pouvons trouver de nombreux articles qui suggèrent un certain ton de la part de l'auteur. Ce n'est pas seulement M. Bardella qui a fait l'objet de notions intéressantes. Tout comme M. Bardella a été nommé d'après le fondateur de son parti, M. Attal été qualifié de bon suiveur de son patron, le président Macron : « Pour conclure, Gabriel Attal promet – toujours « pas la Lune » – de rester fidèle au dogme macroniste : le refus de toute hausse d'impôt. » (L5). Cela suggère que M. Attal n'est qu'un bon soldat de son parti et qu'il suit les histoires et les phrases principales sans s'en écarter.

En ce qui concerne les stratégies énonciatives, le discours de rapport est un élément présent dans tous les articles susmentionnés. Pour *Le Monde* (LM5), l'utilisation de citations a permis une diffusion rapide et neutre de l'autorisation des candidats et a fait en sorte que l'opinion du journaliste reste tout à fait neutre. Cependant, les verbes utilisés pour introduire la citation sont tout aussi importants que les citations elles-mêmes. Dans cet article (LM7), les mots utilisés pour introduire une citation sont plutôt neutres, ce qui suggère une tentative de rester neutre lors de la présentation des déclarations des candidats au public. Par exemple : « Jordan Bardella a expliqué ce choix par “la situation budgétaire aujourd'hui de quasi-faillite” » (LM9) ou « Gabriel

³ Ce terme est utilisé pour désigner un partisan de Jean-Marie Le Pen ou de sa fille Marine Le Pen (Encyclopedia Universalis).

Attal, lui, a assuré qu'à la différence de ses concurrents, il était "premier ministre et [n'avait] pas envie de faire croire à la Lune" » (LM9). L'utilisation des verbes expliquer et assurer est tout à fait neutre et n'implique donc pas de parti pris de la part du journaliste. Voici un exemple de journaliste utilisant des termes non neutres avant une citation :

En face, l'aspirant locataire de Matignon tente de démontrer qu'une collaboratrice parlementaire n'est pas un directeur de centrale nucléaire et lance cette pique en bafouillant : « Oh bah, vu le niveau je comprends qu'on soit là tous les trois et que M. Macron ait décidé de vous renvoyer. » (L5)

Il est intéressant de voir le choix des mots (« lance cette pique en bafouillant »). Cela démontre un certain sentiment de faiblesse de la part de M. Bardella qui ne serait peut-être pas apparu comme tel s'il avait été présenté de manière plus neutre avec un « dit » ou « déclaré ». Dans l'article de *L'Opinion*, le vocabulaire précédant les citations directes est également important. Bien que l'article soit dans l'ensemble rédigé sur un tonalité d'observation et de résumé, avec peu de jugements évidents, certains choix de vocabulaire suggèrent que l'auteur évalue les performances des débatteurs.

Le coordinateur de La France insoumise, Manuel Bompard, a renvoyé ses deux adversaires dans les cordes, accusant ironiquement Jordan Bardella, « le futur Premier ministre du pouvoir d'achat », d'avoir « petit à petit abandonné l'ensemble des mesures pour y répondre ». (LO3)

En utilisant la métaphore du « a renvoyé ses deux adversaires dans les corde » est un signe clair d'opinion et de jugement personnel. Les stratégies énonciatives sont également claires dans la LE4, où la voix du journaliste est plus prééminente que dans d'autres. Les meilleurs moments sont une fois de plus choisis par le journaliste, ce qui lui donne la possibilité de sélectionner les thèmes et les mots à mettre en avant. Dans l'article, une partie du débat a été mise en évidence alors qu'elle ne l'avait pas été dans d'autres articles. Alors qu'il est mentionné dans de nombreux articles, l'échange entre M. Bardella et M. Attal au sujet des personnes ayant une double nationalité à des postes sensibles du gouvernement, cet article fait ressortir une citation de M. Bardella qui n'est pas mentionnée dans d'autres articles.

Une attaque à laquelle a peu goûté Jordan Bardella. "Elles existent vraiment ? Vous jouez très mal la comédie", a-t-il lancé au Premier ministre, lui demandant s'il accepterait qu'une personne franco-russe soit à la tête d'une centrale nucléaire. Avant d'ajouter : "Quand je vois le niveau de vos arguments, je comprends qu'on soit réunis là tous les trois, et je comprends que monsieur Macron ait cherché à vous licencier." (LE4).

Cette citation de M. Bardella donne l'impression qu'il n'est pas sûr de lui et qu'il est offensé par les déclarations de M. Attal. Comme cette citation (« vous jouez très mal la comédie... ») n'a été mentionnée que dans un seul autre article (LF4), il est clair que pour les auteurs de ces deux articles spécifiques, cela valait la peine d'être mentionné. On peut dire que cela reflète l'opinion personnelle de l'auteur et que c'est une manière très subtile d'orienter le lecteur dans cette direction également. *Le Figaro* est intéressant à cet égard. L'épisode du podcast (LF9), dans lequel on pourrait supposer que le discours est direct et moins filtré, est en fait plus neutre et ne donne pas beaucoup de détails sur les opinions. On peut souligner que les candidats sont principalement désignés par leur alliance partisane et leur emploi, mais c'est aussi un outil utile pour une analyse ultérieure par les présentateurs. Les extraits de discours rapportés utilisés dans l'épisode servent à illustrer la discussion.

2.2.2 Le débat de 27 juin 2024 (*France 2*)

Le deuxième grand débat des élections législatives a été organisé par France 2 le 27 juin 2024. Trois personnes étaient également présentes pour représenter leurs partis. Comme lors du précédent débat, Gabriel Attal et Jordan Bardella étaient présents pour représenter respectivement le camp présidentiel et la coalition RN et LR. Alors que lors du précédent débat, Manuel Bompard, coordinateur national de LFI, représentait le NFP, l'alliance de gauche était représentée cette fois par Olivier Faure, premier secrétaire du PS. Comme ce débat a été organisé très peu de temps avant le premier tour des élections, il a bénéficié d'une grande attention de la part des médias. *Le Monde* (LM6, LM10, LM11), *Libération* (L3, L4, L6, L8) et *Le Figaro* (LF6, LF7, LF8) ont réagi sur ce débat.

En ce qui concerne la thématisation, bien qu'il y ait plusieurs articles dans chaque publication, un thème commun peut être défini par publication. Les articles du *Monde* sont plus axés sur les idéologies politiques et le contenu de la politique des partis (par exemple en ce qui concerne l'immigration). Les articles du *Monde* sont une sorte de projecteur sur ces débats entre chefs de partis et attirent l'attention sur la tension entre les valeurs démocratiques et la montée du populisme dans la société. Les articles du *Figaro* introduisent un aspect de sentiment public et mettent l'accent sur la couverture médiatique comme faisant partie du « jeu » politique. *Libération*, quant à lui, présente un cadrage plus culturel, voire stratégique, en mettant l'accent sur les moments clés

du débat où les rhétoriques s'affrontent et en évoquant même l'utilisation de la musique dans la symbolique de la campagne. Cela suggère une vision de la politique comme un champ de bataille culturel et idéologique, plutôt qu'une simple bataille politique.

La stratégie de désignation peut également être classée en fonction de la publication. *Le Monde* et *Libération* ont une approche plus idéologique du cadrage des figures clés du débat. *Le Figaro* les traite plutôt comme des acteurs institutionnels et le TV Magazine du *Figaro* les réduit à des participants au débat qui ne sont mesurés qu'à l'aune de l'audimat. Quelques exemples :

- « Deux jours après le débat de TF1, place à celui de France 2. Jordan Bardella, Gabriel Attal et Olivier Faure (pour le Nouveau Front populaire) ont échangé ce jeudi soir en prime-time. Les joutes se sont essentiellement concentrées entre le Premier ministre et le patron du RN. » (L3).
- « Le président du parti d'extrême droite a déclaré que "75 % des violences qui sont commises contre les femmes dans la rue sont le fait d'étrangers" » (LM10).
- « Le premier ministre, le président du Rassemblement national et le premier secrétaire du Parti socialiste ont débattu sur France 2, jeudi soir. » (*ibid.*)
- « "Je veux être le premier ministre des droits des femmes", a assuré Jordan Bardella ce jeudi soir sur France 2. » (LF7)
- « Ils étaient 5,5 millions, mardi soir, devant le débat entre Jordan Bardella, Gabriel Attal et Manuel Bompard sur TF1. » (LF6)

Nous pouvons constater que dans L3, tous les candidats sont nommés et qu'ils sont présentés en fonction de leur rôle au sein de leur parti. Dans LM10, M. Bardella n'est pas nommé par son rôle ou son nom, mais son parti est mentionné par son idéologie (« le parti d'extrême droite »). Parallèlement, toujours dans la LM10, tous les candidats ne sont pas mentionnés par leur nom, mais par leur rôle, comme dans L3. A l'opposé, LF7 mentionne tous les candidats par leur nom complet, en mentionnant rarement leurs tendances politiques ou leurs partis ou même leurs fonctions au sein de ces partis. Il en va de même pour LF6, qui est déjà révélateur d'un modèle concernant *Le Figaro*. Comme dans L5, dans LM10, M. Attal est également présenté comme une sorte de « sous-fifre » du président Macron : « "On va baisser tous les taux de TVA, et comme par magie cela sera financé ?", ironise Gabriel Attal, qui répète, comme

Emmanuel Macron, n'avoir aucune intention d'augmenter les impôts » (LM10). Dans LF8, l'épisode du podcast, toutes les personnalités politiques sont présentées en fonction de leur appartenance à un parti et de leur rôle. Leur expérience antérieure est mise en avant pour mieux analyser leurs performances, mais dans l'ensemble, ils ne sont pas encadrés d'une manière spécifique.

En ce qui concerne l'encadrement du discours direct, il est également possible de diviser les tendances en fonction de la publication. Dans *Le Monde* et *Libération*, le discours direct est rapporté avec de subtiles allusions d'opinion qui influencent l'opinion du lecteur.

Comme Marine Le Pen lors du débat de l'entre-deux-tours de la présidentielle en 2022, Jordan Bardella a voulu illustrer le thème de l'insécurité en assurant qu'il y avait « une agression gratuite toutes les quarante-quatre secondes » en France. Sauf que, contrairement à ce que cette interview avance, et à ce que relaie M. Bardella, l'étude ne mesure pas des « violences gratuites » ou des « agressions gratuites ». Le terme n'y est tout simplement pas employé. Elle aborde, en revanche, le cas des violences physiques en dehors du ménage, vols et tentatives de vol mis à part (LM6).

Cet extrait de l'article LM6 est intéressant car il utilise des citations de Marine Le Pen et de Jordan Bardella. Il met l'accent sur le fait qu'ils ont tous deux mal cité un travail de recherche. Le même type d'encadrement du discours direct a également été effectué dans *Libération*.

« Pardon, ça me tient à cœur moi ce sujet », lui renvoie le Premier ministre. « Vous n'avez pas le monopole du cœur », réplique Bardella, piquant la formule qu'avait lancé Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand lors du débat d'entre-deux-tours en mai 1974 (L3).

La citation utilisée par M. Bardella a déjà été mentionnée dans ce mémoire. La phrase légendaire du débat de 1974 est une phrase connue que M. Bardella a décidé d'utiliser pour répliquer à son adversaire. Il est intéressant de noter que l'auteur a jugé nécessaire de rappeler qu'il s'agissait d'une citation empruntée. On peut supposer que cette décision a été prise pour s'assurer que même les jeunes lecteurs ou ceux qui ne connaissent pas le moment classique sauraient qu'il ne s'agit pas d'un coup d'éclat de M. Bardella.

Dans ces articles, l'approche du questionnement est plus pertinente qu'auparavant. Les publications posent des questions essentiellement politiques, concernant la politique d'immigration et la gouvernance :

- « Quel sera le sort des étrangers et des binationaux si le Rassemblement national (RN) obtient le pouvoir ? » (LM11)
- « Mais soulève dès à présent une nouvelle interrogation : des LR jusqu'aux communistes en passant par la macronie, quelles alliances possibles entre groupes politiques pour gouverner ? » (L8)
- « Est-ce parce qu'ils ont travaillé pour la même majorité sous le quinquennat Hollande, quand Gabriel Attal était encore au PS ? Ou car le Premier ministre ménage la gauche socialiste pour faciliter les reports de voix au second tour, voire une improbable coalition après le 7 juillet ? » (L3)
- « Dans l'hypothèse d'une victoire du Rassemblement national le 7 juillet prochain, et d'un gouvernement Bardella, qui succédera à Bruno Le Maire, indéboulonnable ministre de l'Économie et des Finances d'Emmanuel Macron depuis plus de sept ans ? » (LF6)

En posant ces questions, les auteurs invitent le lecteur à réfléchir aux conséquences de son vote. Dans l'épisode du podcast (LF8), la stratégie de questionnement n'est que légère, mais elle est perceptible. Comme il s'agit d'une conversation en direct, le discours est moins filtré et plus direct. Ainsi, on peut remarquer que les présentateurs posent des questions concernant l'efficacité des arguments des candidats et leur impact sur les opinions des téléspectateurs. Mais un autre type de questions étaient aussi pertinent, les questions portent davantage sur la stabilité et les conséquences électorales directes :

- « Le rapport de force entre le RN et la gauche évolue-t-il ? » (LF6).
- « Comment ramener le calme dans le pays ? » (L3)
- « À quelle sauce les Français vont-ils être mangés d'ici quelques jours ? » (*ibid.*)
- « Comment évoluera, en effet, la pression fiscale qui pèse déjà lourdement sur les ménages et les entreprises ? » (*ibid.*)

En ce qui concerne les types de raisonnement, les liens de causalité sont les plus utilisés dans ces articles. Dans *Le Monde*, l'idée principale est assez simple – ce sont

les idées politiques et la rhétorique qui entraînent des conséquences sociales et idéologiques. Cela inclut l'exemple simple de la politique du RN qui a un impact sur la vie des gens :

« Non seulement vous faites le tri entre les Français et les étrangers, mais, maintenant, vous faites le tri entre les Français, a cinglé le premier secrétaire du Parti socialiste. Avec la suppression du droit du sol, vous revenez en arrière sur des siècles d'histoire de France », a-t-il ajouté (LM6).

Un lien dans *Le Monde* se trouve également dans le titre d'un des articles : « Législatives 2024 : revivez le dernier débat avant le premier tour ; des manifestations contre le RN et l'extrême droite dans plusieurs grandes villes de France » (LM6). Rien qu'avec ce titre, l'idée de lier les élections et les troubles dans le pays.

Dans l'ensemble, l'orientation argumentative des sources analysées est similaire, mais pas tout à fait la même. Alors que *Le Monde* est plus critique à l'égard des candidats et de leurs politiques, *Le Figaro* semble être davantage un « ami du lecteur » en adoptant une position axée sur l'ordre et la stabilité dans le pays et en se préoccupant de l'ordre public. *Libération* a tendance à critiquer ouvertement les politiques de droite.

2.3 Les comparaisons entre les deux

De nombreuses différences essentielles existent entre la couverture des débats pour les élections européennes et celle des débats pour les élections législatives. Les différences fondamentales sont purement statistiques : pour les élections européennes, il y avait quatre débats principaux à examiner. Lors de ces débats, environ huit représentants de partis étaient présents à chacun d'entre eux. Une exception a été le débat sur BFM-TV où seuls M. Bardella et M. Attal étaient présents, ce qui était inhabituel pour ce type d'élections parlementaires. Pour les élections législatives, il y a eu deux débats principaux à examiner, auxquels seuls trois candidats ont participé. Ceci est sans doute dû aux alliances qui ont fait que la bataille électorale ne s'est jouée qu'entre trois grands blocs politiques (Ensemble, RN-LR et NFP). Les formats des débats étaient plus proches de ceux d'une élection présidentielle, où les candidats étaient examinés de plus près et de manière plus personnelle.

En ce qui concerne le corpus, les principales différences se trouvent dans la couverture médiatique. Même s'il y avait plus de débats à regarder concernant les élections européennes, la couverture médiatique était plus limitée. Les articles étaient centrés sur des idées et des questions européennes, mais plus que cela, les échanges de débats eux-mêmes ont été couverts. Comme il y avait de nombreux candidats sur la scène du débat, celui-ci a été décrit plus d'une fois comme cacophonique. Il semblait que les médias ne considéraient pas ces débats comme très influents sur les résultats des élections.

Lors de l'analyse des articles. Dans les articles sur les élections européennes, Jordan Bardella semble être le personnage principal ; il est le plus souvent mentionné et parfois désigné comme la principale victime des attaques des autres candidats. Dans les articles sur les élections législatives, les candidats étaient plutôt désignés en fonction de leur politique ou de leurs tendances politiques. De leur côté, les candidats aux élections européennes ont été présentés de manière un peu différente. Ils ont été désignés comme jouant des rôles qui n'étaient pas spécifiquement reflétés par leur politique (par exemple, M. Bardella a été présenté comme « pris pour cible »). Un autre exemple serait celui de Marion Maréchal, qui était moins définie par sa politique que par sa lignée familiale. Cela pourrait peut-être s'expliquer par le fait que dans les débats pour les élections européennes, il y avait plus de candidats, donc plus de pluralité d'opinions, alors que dans les débats pour les élections législatives, il n'y avait que trois blocs, chacun représenté par un homme. Cela semble être une raison logique de corréler la personne non pas par ses opinions personnelles, mais par les vues du parti.

Comme mentionné, les débats des élections européennes (et les articles suivants) étaient définis par la pluralité, et la gauche et la droite étaient moins polarisées ; le principal conflit semblait être entre Jordan Bardella et son parti RN et tous les autres. Lors des débats des élections législatives, le discours était plus émotif, avec une réelle inquiétude pour l'avenir de la France mentionnée à plusieurs reprises. Le langage utilisé lors des élections européennes était plus technique alors que pour les élections législatives, l'opinion des journalistes était plus apparente. Comme il l'est indiqué dans l'analyse, l'utilisation de citations directes était une clé majeure dans les deux cas, mais lors des élections législatives, les mots utilisés avant les citations étaient plus importants en eux-mêmes. Le même cas répète avec la causalité - la stratégie était

importante dans de nombreux articles. Que l'on considère la politique de la RN comme une cause de changement dans la vie des gens ou Bardella personnellement comme un problème, la causalité a été soulignée plus d'une fois.

Conclusion

Ce mémoire de licence comprend une analyse comparative qui met en lumière la dynamique complexe du journalisme dans le contexte des deux débats électoraux de 2024 en France. Le corpus comprend 37 articles et deux épisodes de podcast dans diverses publications médiatiques en France. L'analyse a montré que les débats dans le contexte de ces élections ont gagné des quantités et des formats d'articles différents. Les documents disponibles concernant les élections législatives étaient abondants et plus détaillés, alors qu'il y avait plus de débats dans le contexte des élections européennes. Cela confirme mon hypothèse initiale : malgré le fait que l'Union européenne est considérée comme ayant une grande importance dans la vie politique française, les médias nationaux accordent continuellement une place privilégiée aux sujets d'importance nationale et ont été plus engagés dans le contexte des élections législatives.

Au cours de ce travail, il est apparu qu'aucune des publications n'a opté pour une couverture totalement neutre des débats. Cela est devenu évident lorsque l'on a utilisé la théorie de Wander Emediato et que les façons les plus répandues d'exprimer des idées et des préférences personnelles dans ces revues ont été la désignation, la thématisation et l'utilisation de citations directes, que ce soit le choix des citations elles-mêmes ou le verbiage qui les entoure. Les différences de traitement observées entre journaux – qu'ils soient de gauche, de droite, ou centristes – montrent que l'espace médiatique français demeure structuré par des clivages idéologiques.

De plus, l'intégration de nouveaux formats journalistiques comme les podcasts illustre bien l'évolution du journalisme politique. Il est dans une tendance claire vers l'immédiateté, l'interprétation directe où le lecteur peut faire ses propres conclusions. Cela est également bien démontré par les nombreuses retransmissions/commentaires en direct des débats. Il est intéressant de voir comment cela change le rôle des médias dans l'influence de l'opinion publique.

Pour conclure, si l'on considère les effets de ce mémoire, le plus important est qu'après l'analyse du corpus, l'hypothèse reste valable. Les revues françaises ont davantage réagi aux débats des élections législatives. Cela peut s'expliquer par l'exceptionnalité de la situation puisque c'est la première fois depuis plus de vingt ans que le président de la République éprouve le besoin de dissoudre l'Assemblée nationale. L'analyse

comparative a permis de détailler précisément la couverture des débats télévisés précédant les élections dans le cadre des deux élections. Pour aller plus loin, on pourrait étudier les spécificités linguistiques exactes et examiner plus en profondeur la manière dont les opinions politiques des médias ont joué dans cette situation. L'analyse a également révélé que Jordan Bardella est une personnalité politique à laquelle on peut donner de nombreux titres et qui est un acteur connu dans la vie politique française. Il pourrait être intéressant de l'analyser en tant que personnage politique dans les médias et de voir en quoi sa campagne diffère et si (et si oui, comment) cela a influencé les réactions des médias.

Bibliographie

AALBERG, T & JENSSEN, A. T. 2007. « Do Television Debates in Multiparty Systems Affect Viewers? A Quasiexperimental Study with First-time Voters. » *Scandinavian Political Studies* 30(1), p. 115-135 <https://doi.org/10.1111/j.1467-9477.2007.00175.x>. Consulté le 14 janvier 2025.

ACPM. 2025a. « Le Monde ». En ligne : <https://www.acpm.fr/Marque/marque-le-monde>. Consulté le 19 mai 2025.

ACPM. 2025b. « Le Figaro ». En ligne : <https://www.acpm.fr/Marque/marque-le-figaro>. Consulté le 19 mai 2025.

ACPM. 2025c. « Libération ». En ligne : <https://www.acpm.fr/Marque/marque-liberation>. Consulté le 19 mai 2025.

ACPM. 2022d. « L'Express ». En ligne : <https://www.acpm.fr/Marque/marque-l-express>. Consulté le 19 mai 2025.

ACPM. 2025e. « Marianne ». En ligne : <https://www.acpm.fr/Marque/marque-marianne>. Consulté le 19 mai 2025.

ACPM. 2025f. « L'Opinion ». En ligne : <https://www.acpm.fr/Marque/marque-l-opinion>. Consulté le 19 mai 2025.

ANSTEAD, N. 2016. « A Different Beast? Televised Election Debates in Parliamentary Democracies ». *The International Journal of Press/Politics* 21(4), p. 508-526. DOI: 10.1177/1940161216649953. Consulté le 14 janvier 2025.

Assemblée nationale. 2025a. « La nature du mandat représentatif ». Assemblée Nationale. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/synthese/location_167623. Consulté le 12 mars 2025.

Assemblée nationale. 2025b. « Fiche n°5, Le statut du député ». <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/synthese/deputes-groupes-parlementaires/le-statut-du-depute#:~:text=%C3%89lu%20pour%20repr%C3%A9senter%20la%20Nation,contr%C3%B4le%20l'action%20du%20Gouvernement>. Consulté le 13 mars 2025.

BRENT, T. 2022. « French election: Macron seen as arrogant but he wins TV debate in poll ». *Connexion France*. <https://www.connexionfrance.com/news/french-election-macron-seen-as-arrogant-but-he-wins-tv-debate-in-poll/207932>. Consulté le 5 mai 2025.

CAZENAVE, F. 2023. « Européennes 2024 : la France gagne deux eurodéputés et passe de 79 à 81 élus ». *Ouest-France*. <https://www.ouest-france.fr/europe/ue/europeennes-la-france-gagne-deux-eurodeputes-et-passe-de-79-a-81-elus-61bc0616-2c7c-11ee-af2f-cffc1593ec3f>. Consulté le 11 mai 2025.

Élections législatives. 2024. *Service-Public.fr*. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1943>. Consulté le 20 avril 2025.

Eurotopics. 2022a. « Le Monde ». En ligne : <https://www.eurotopics.net/fr/148683/lemonde>. Consulté le 9 mai 2025.

Eurotopics. 2022b. « Le Figaro ». En ligne : <https://www.eurotopics.net/fr/148679/lefigaro>. Consulté le 9 mai 2025.

Eurotopics. 2022c. « Libération ». En ligne : <https://www.eurotopics.net/fr/148696/liberation>. Consulté le 9 mai 2025.

Eurotopics. 2022d. « L'Express ». En ligne : <https://www.eurotopics.net/en/148693/l-express>. Consulté le 9 mai 2025.

Eurotopics. 2022e. « Marianne ». En ligne : <https://www.eurotopics.net/en/148716/marianne>. Consulté le 9 mai 2025.

Eurotopics. 2022f. « L'Opinion ». En ligne : <https://www.eurotopics.net/en/148701/l-opinion> . Consulté le 9 mai 2025.

EMEDIATO, W. 2011. « L'argumentation dans le discours d'information médiatique », *Argumentation & Analyse du Discours* (n°7). <https://doi.org/10.4000/aad.1209>. Consulté le 11 mai 2025.

Facile à lire. 2025. « Élections Européennes : Tout Ce Qu'il Faut Savoir ». <https://elections.europa.eu/fr/easy-to-read/>. Consulté le 10 mai 2025.

Franceinfo. 2024. « “L'Événement” - Législatives 2024, le débat décisif. Avec Gabriel Attal, Jordan Bardella et Olivier Faure ». *Franceinfo*. https://www.francetvinfo.fr/replay-magazine/france-2/l-evenement/l-evenement-legislatives-2024-le-debat-decisif-avec-gabriel-attal-jordan-bardella-et-olivier-faure_6603528.html. Consulté le 20 avril 2025.

France TV. 2024. « Débat Gabriel Attal - Jordan Bardella / Entretiens candidats en replay - L'événement. France ». *France TV*. <https://www.france.tv/france-2/l-evenement/5972658-emission-du-jeudi-23-mai-2024.html#about-section>. Consulté le 20 avril 2025.

GIRARD, É. 2017. « Débat 2017 : Marine Le Pen face à Macron, 2h30 de naufrage. » *Marianne*. <https://www.marianne.net/politique/debat-2017-marine-le-pen-face-macron-2h30-de-naufage>. Consulté le 1 mai 2025.

GOUGOU, F. 2024. « The 2024 French legislative elections: maintaining elections, political crisis ». *West European Politics*, 1–15. <https://doi.org/10.1080/01402382.2024.2411665>. Consulté le 13 mars 2025.

L'Express. (2012). « Les grands débats TV du passé: “monopole du cœur” et “dans les yeux.” ». *L'Express*. https://www.lexpress.fr/economie/les-grands-debats-tv-du-passe-monopole-du-coeur-et-dans-les-yeux_1110314.html. Consulté le 20 avril 2025.

Le Monde. 2024. « Résultats des élections législatives 2024 en temps réel ». *Le Monde*. <https://www.lemonde.fr/resultats-elections/>. Consulté le 13 mars 2025.

Marianne. 2024. « De Gaulle en 1968, Chirac en 1997...Avant Emmanuel Macron, les 5 dissolutions sous la Ve République ». *Marianne*. <https://www.marianne.net/politique/de-gaulle-en-1968-chirac-en-1997-avant-emmanuel-macron-les-5-dissolutions-sous-la-ve-republique>. Consulté le 11 mai 2025.

TF1 info. 2024. « REPLAY - Législatives : revoyez le débat entre Jordan Bardella, Gabriel Attal et Manuel Bompard sur TF1 ». *TF1 info*. <https://www.tf1info.fr/elections/en-direct-legislatives-suivez-sur-tf1-le-premier-debat-televisé-entre-attal-bardella-et-bompard-2305539.html>. Consulté le 20 avril 2025.

PALACIN, H. & LEDROIT, V. 2024. « Elections européennes 2024 : les candidats têtes de liste en France. » *Touteleurope.eu*. <https://www.touteleurope.eu/institutions/elections-europeennes-2024-voici-les-candidats-tetes-de-liste-en-france/>. Consulté le 11 mai 2025.

PENNARGUEAR, P. C. 2022. « Le pire débat télévisé de l'histoire de la Ve République ». *Courrier International*. <https://www.courrierinternational.com/article/vu-de-letranger-le-pire-debat-televisé-de-lhistoire-de-la-ve-republique>. Consulté le 3 mai 2025.

Universalis Encyclopedia. Définition de lepéniste. *Encyclopædia Universalis*. <https://www.universalis.fr/dictionnaire/lep%C3%A9niste/>. Consulté le 7 mai 2025.

WOITIER, C. 2012. « Marion, le nouveau visage du clan Le Pen ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/politique/2012/04/25/01002-20120425ARTFIG00427-marion-le-nouveau-visage-du-clan-le-pen.php>. Consulté le 7 mai 2025.

QUENTIN, M. 2024a. « [Vidéo] Elections européennes 2024 : revoir le débat du lundi 27 mai entre têtes de liste sur BFM TV ». *Touteleurope.eu*.

<https://www.touteurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/elections-europeennes-2024-comment-voir-le-debat-du-lundi-27-mai-entre-les-principales-tetes-de-liste/>. Consulté le 20 avril 2025.

QUENTIN, M. 2024b. « Elections européennes 2024 : comment revoir les débats du mardi 4 juin sur France 2 entre les têtes de liste ». *Touteurope.eu*. <https://www.touteurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/elections-europeennes-2024-comment-voir-les-debats-du-mardi-4-juin-sur-france-2-entre-les-tetes-de-liste/>. Consulté le 20 avril 2025.

SCHROTT, P. R. 1990. « Electoral Consequences of “Winning” Televised Campaign Debates ». *The Public Opinion Quarterly* 54(4), p. 567-585 <https://www.jstor.org/stable/2749341>. Consulté le 14 janvier 2025.

Vie-publique.fr. 2024. « Élections européennes 2024 : 38 listes candidates ». En ligne. <https://www.vie-publique.fr/en-bref/294201-elections-europeennes-2024-38-listes-candidates>. Consulté le 11 mai 2025.

Corpus

Le Monde

LM1 = Article (2024). Européennes 2024 : ce qu'il faut retenir du dernier débat télévisé entre les huit principales têtes de liste. *Le Monde*, le 4 juin 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/international/article/2024/06/04/ce-qu-il-faut-retenir-du-dernier-debat-televisé-entre-les-huit-principales-tetes-de-liste-aux-elections-europeennes_6237309_3210.html. Consulté le 20 avril 2025.

LM2 = Live (2024). Européennes 2024 : revivez le dernier débat entre les huit principales têtes de liste françaises. *Le Monde*, le 5 juin 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/politique/live/2024/06/04/en-direct-europeennes-2024-emmanuel-macron-appelle-les-jeunes-a-se-mobiliser-dimanche_6237180_823448.html. Consulté le 20 avril 2025.

LM3 = Article (2024). Européennes 2024 : un second débat émaillé de raccourcis simplistes de Marion Maréchal et Jordan Bardella. *Le Monde*, le 28 mai 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/05/28/europeennes-2024-un-second-debat-emaille-de-raccourcis-simplistes-de-marion-marechal-et-bardella_6236018_4355770.html. Consulté le 20 avril 2025.

LM4 = Article (2024). Européennes 2024: entre Gabriel Attal et Jordan Bardella, des imprécisions et des contrevérités. *Le Monde*, le 24 mai 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2024/05/24/europeennes-2024-approximations-et-erreurs-des-debatteurs-gabriel-attal-et-jordan-bardella_6235264_4355770.html Consulté le 20 avril 2025.

LM5 = Article (2024). Législatives 2024 : pourquoi le débat d'entre-deux-tours n'aura pas lieu. *Le Monde*, le 2 juillet 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/07/02/legislatives-2024-pourquoi-le-debat-d-entre-deux-tours-n-aura-pas-lieu_6246164_823448.html. Consulté le 3 mai 2025.

LM6 = Live (2024). Législatives 2024 : revivez le dernier débat avant le premier tour ; des manifestations contre le RN et l'extrême droite dans plusieurs grandes villes de France. *Le Monde*, le 28 juin 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/politique/live/2024/06/27/en-direct-legislatives-2024-pendant-le-debat-olivier-faure-defend-une-relance-economique-par-la-demande-gabriel-attal-estime-que-de-fortes-hausses-de-salaires-couteraient-trop-cher-aux-entreprises_6244426_823448.html Consulté le 3 mai 2025.

LM7 = Live (2024). Législatives 2024 : retrouvez le débat entre Gabriel Attal, Manuel Bompard et Jordan Bardella sur le pouvoir d'achat, le climat, l'immigration... *Le Monde*, le 27 juin 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/politique/live/2024/06/25/en-direct-legislatives-2024-suivez-en-direct-le-debat-entre-gabriel-attal-manuel-bompard-et-jordan-bardella_6243506_823448.html. Consulté le 3 mai 2025.

LM8 = Article (2024). Législatives 2024 : entre Gabriel Attal, Manuel Bompard et Jordan Bardella, un débat de comptables, loin des enjeux d'un scrutin majeur. *Le Monde*, le 26 juin 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/06/26/a-cinq-jours-du-premier-tour-des-legislatives-gabriel-attal-manuel-bompard-et-jordan-bardella-s-enlisent-dans-des-querelles-financieres-lors-de-leur-premier-debat_6243796_823448.html. Consulté le 3 mai 2025.

LM9 = Article (2024). Législatives 2024 : ce qu'il faut retenir du débat entre Gabriel Attal, Jordan Bardella et Manuel Bompard. *Le Monde*, le 25 juin 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/06/25/legislatives-2024-ce-qu-il-faut-retenir-du-debat-entre-gabriel-attal-jordan-bardella-et-manuel-bompard_6243693_823448.html. Consulté le 3 mai 2025.

LM10 = Article (2024). Législatives 2024 : ce qu'il faut retenir du débat entre Gabriel Attal, Jordan Bardella et Olivier Faure avant le premier tour. *Le Monde*, le 27 juin 2024. En ligne https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/06/27/legislatives-2024-ce-qu-il-faut-retenir-du-debat-entre-gabriel-attal-jordan-bardella-et-olivier-faure-avant-le-premier-tour_6244830_823448.html. Consulté le 3 mai 2025.

LM11 = Article (2024). Législatives 2024 : les propositions du RN sur les immigrés et les binationaux au cœur du débat entre Gabriel Attal, Jordan Bardella et Olivier Faure. *Le Monde*, 28 juin 2024. En ligne : https://www.lemonde.fr/politique/article/2024/06/28/legislatives-2024-les-propositions-du-rn-sur-les-immigres-et-les-binationaux-au-c-ur-du-debat-entre-gabriel-attal-jordan-bardella-et-olivier-faure_6244853_823448.html. Consulté le 3 mai 2025.

Libération

L1 = Live (2024). Débat des européennes 2024 : revivez la dernière confrontation télévisée entre les principales têtes de liste. *Libération*, le 4 juin 2024. En ligne : https://www.liberation.fr/politique/elections/en-direct-debat-des-europeennes-2024-suivez-avec-nous-le-dernier-affrontement-televisé-entre-tetes-de-liste-20240604_ZLCFQUYKYVVBGLOC4VL6TE63NSQ/#mailmunch-pop-1146266. Consulté le 20 avril 2025.

L2 = Article (2024). Européennes : les 8 moments marquants du débat entre les têtes de liste. *Libération*, le 4 juin 2024. En ligne : https://www.liberation.fr/politique/europeennes-les-8-moments-marquants-du-debat-entre-les-tetes-de-liste-20240604_HIOTWIGVTVEQXJAFM3CN3RB24E/#mailmunch-pop-1146266. Consulté le 20 avril 2025.

L3 = Live (2024). Législatives : énergie, handicap, homophobie, Ukraine... Revivez le débat entre Attal, Bardella et Faure. *Libération*, le 27 juin 2024. En ligne : https://www.liberation.fr/politique/en-direct-legislatives-pour-marine-le-pen-chef-des-armees-est-un-titre-honorifique-20240627_ZU4BWACHPVBKJKJOLCC6DEOB6U/. Consulté le 3 mai 2025.

L4 = Billet (2024). Législatives 2024 : une campagne au rythme de «Kashmir» de Led Zeppelin. *Libération*, le 5 juillet 2024. En ligne : <https://www.liberation.fr/politique/elections/legislatives-2024-une-campagne-au-rythme-de-kashmir-de-led-zeppelin/>

[rythme-de-kashmir-20240705_XAFKUAN6SZG5FEJ2XAVVKGPNQU/](https://www.liberation.fr/politique/en-direct-legislatives-manuel-bompard-gabriel-attal-et-jordan-bardella-en-lice-pour-le-premier-debat-ce-mardi-soir-20240625_MKCQVX3BKRDSZKMLJGXVC6KANM/). Consulté le 20 avril 2025.

L5 = Live (2024). Législatives : retraites, impôts, école, immigration... Revivez le débat entre Attal, Bardella et Bompard. *Libération*, le 25 juin 2024. En ligne : https://www.liberation.fr/politique/en-direct-legislatives-manuel-bompard-gabriel-attal-et-jordan-bardella-en-lice-pour-le-premier-debat-ce-mardi-soir-20240625_MKCQVX3BKRDSZKMLJGXVC6KANM/. Consulté le 3 mai 2025.

L6 = Compte rendu (2024). Débat des législatives : les 10 moments forts entre Faure, Attal et Bardella sur France 2. *Libération*, le 27 juin 2024. En ligne : https://www.liberation.fr/politique/elections/debat-legislatives-sur-france-2-les-10-moments-a-retenir-20240627_W6Z7JNLDAZAEDH2DKESBL43XIE/. Consulté le 3 mai 2025.

L7 = Résumé (2024). Législatives : les cinq moments forts du débat entre Jordan Bardella, Gabriel Attal et Manuel Bompard. *Libération*, le 25 juin 2024. En ligne : https://www.liberation.fr/politique/legislatives-les-cinq-moments-forts-du-debat-entre-jordan-bardella-gabriel-attal-et-manuel-bompard-20240625_GLOLHWVM4ZF3XCRLPSG7SKGE5Q/. Consulté le 3 mai 2025.

L8 = Live (2024). Législatives : «Quand j'ai quatre ou cinq brebis galeuses dans mon parti, je les exclus», assure Jordan Bardella. *Libération*, le 3 juillet 2024. En ligne : https://www.liberation.fr/politique/elections/en-direct-legislatives-2024-tondelier-attal-et-bardella-en-lice-pour-le-premier-choc-televisé-de-lentre-deux-tours-20240703_IM5TBKNMPFAE3FK5C27NJ2XAQQ/. Consulté le 3 mai 2025.

Le Figaro

LF1 = Article (2024). Européennes : «Un débat grotesque à l'image d'une élection défouloir». *Le Figaro*, le 29 mai 2024. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/europeennes-un-debat-grotesque-a-l-image-d-une-election-defouloir-20240528>. Consulté le 20 avril 2025.

LF2 = Live (2024). Européennes : un débat offensif, deux heures d'invectives, Bardella pris pour cible. *Le Figaro*, le 5 mai 2024. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/elections/europeennes/bardella-hayer-bellamy-glucksmann-marechal-aubry-toussaint-suivez-en-direct-le-premier-grand-debat-des-europeennes-20240505>. Consulté le 20 avril 2025.

LF3 = Live (2024). Européennes : revivez le débat entre Gabriel Attal et Jordan Bardella. *Le Figaro*, le 24 mai 2024. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/elections/europeennes/en-direct-europeennes-suivez-le-debat-entre-jordan-bardella-et-gabriel-attal-20240523>. Consulté le 20 avril 2025.

LF4 = Live (2024). Législatives 2024 : revivez les temps forts du débat entre Jordan Bardella, Gabriel Attal et Manuel Bompard. *Le Figaro*, le 26 juin 2024. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/elections/legislatives/en-direct-legislatives-a-j-5-du-premier-tour-debat-televisé-entre-attal-bardella-et-bompard-20240625>. Consulté le 3 mai 2025.

LF5 = Article (2024). Quelle audience pour le débat des législatives entre Bardella, Attal et Bompard sur TF1 ? *Le Figaro*, le 26 juin 2024. En ligne : <https://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/audiences-tv/quelle-audience-pour-le-debat-des-legislatives-entre-bardella-attal-et-bompard-sur-tf1-20240626>. Consulté le 3 mai 2025.

LF6 = Article (2024). Audiences : le débat des législatives de France 2 fédère moins que celui de TF. *Le Figaro*, le 28 juin 2024. En ligne : <https://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/audiences-tv/audiences-le-debat-des-legislatives-sur-france-2-federe-moins-que-celui-de-tf1-20240628>. Consulté le 3 mai 2025.

LF7 = Live (2024). Législatives : revivez les temps forts de l'ultime débat à couteaux tirés entre Bardella, Attal et Faure. *Le Figaro*, le 30 juin 2024. En ligne : <https://www.lefigaro.fr/elections/legislatives/en-direct-legislatives-2024-une-majorite-de-francais-redoute-des-manifestations-violentes-20240627>. Consulté le 3 mai 2025.

LF8 = Débrief (2024). Débat Bardella/Attal/Faure : le débrief. *Le Figaro*, le 27 juin 2024. En ligne : <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/debat-bardella-attal-faure-le-debrief/>. Consulté le 10 mai 2025.

LF9 = Débrief (2024). Débat Bardella/Attal/ Bompard : le débrief. *Le Figaro*, le 26 juin 2024. En ligne : <https://video.lefigaro.fr/figaro/video/debat-bardella-attal-bompard-le-debrief/> . Consulté le 10 mai 2025.

L'Express

LE1 = Article (2024). Européennes: Glucksmann et Bardella s'écharpent sur la Russie lors du dernier débat. *L'Express*, le 4 juin 2024. En ligne : <https://www.lexpress.fr/societe/europeennes-glucksmann-et-bardella-secharpent-sur-la-russie-lors-du-dernier-debat-NH3UDJEZLJHH5CHYZ6AHRWQEUI/>. Consulté le 20 avril 2025.

LE2 = Vif débat entre Attal et Bardella à deux semaines des élections européennes. *L'Express*, le 23 mai 2024. En ligne : <https://www.lexpress.fr/societe/europeennes-debat-attal-bardella-glucksmann-fait-lappel-bellamy-a-colombey-KAJN4K4N5BH5RHDGHQ35OQFI6U/>. Consulté le 20 avril 2025.

LE3 = Article (2024). Européennes: Bardella au centre des critiques pour un premier débat à sept. *L'Express*, le 5 mai 2024. En ligne : <https://www.lexpress.fr/societe/europeennes-premier-debat-avec-les-sept-principales-tetes-de-liste-dimanche-JI6TW5DGR5A6TJS5EPR6TO3MMQ/>. Consulté le 20 avril 2025.

LE4 = Article (2024). Attal - Bardella - Bompard : les quatre temps forts du débat sur TF1. *L'Express*, le 25 juin 2024. En ligne : <https://www.lexpress.fr/politique/attal-bardella-bompard-les-quatre-temps-forts-du-debat-sur-tf1-CDQCM7U3YNGBLFDCMIRV5GY3OA/>. Consulté le 3 mai 2025.

LE5 = Article (2024). Débat sur TF1 : Attal charge Bardella sur la question des binationaux. *L'Express*, 25 juin 2024. En ligne :

<https://www.lexpress.fr/politique/debat-attal-bompard-et-bardella-sur-tf1-suivez-notre-direct-T5M2JDZICRBNJINW6BAUBYRUWU/>. Consulté le 3 mai 2025.

LE6 = Article (2024). Législatives: désistements en débat, avertissement de Marine Le Pen sur la cohabitation. *L'Express*, 26 juin 2024. En ligne : <https://www.lexpress.fr/societe/legislatives-a-j-4-attal-poursuit-sa-course-de-fond-WH6AHW3WJBGBRNHS45VLFAPR3Q/>. Consulté le 3 mai 2025.

Marianne

M1 = Article (2024). Européennes : pourquoi les débats télévisés nous gavent-ils autant ? *Marianne*, le 28 mai 2024. En ligne : <https://www.marianne.net/politique/europeennes-pourquoi-les-debats-televises-nous-gavent-ils-autant>. Consulté le 20 avril 2025.

M2 = Article (2024). Débat des législatives : quand Gabriel Attal s'attaque aux traders... que la Macronie a toujours chouchoutés. *Marianne*, le 26 juin 2024. En ligne : <https://www.marianne.net/agora/humeurs/debat-des-legislatives-quand-gabriel-attal-s-attaque-aux-traders-que-la-macronie-a-toujours-chouchoutes>. Consulté le 3 mai 2025.

L'Opinion

LO1 = Article (2024). Européennes: Attal-Bardella, le débat qui a définitivement changé les règles du jeu. *L'Opinion*, le 6 juin 2024. En ligne : <https://www.lopinion.fr/politique/europeennes-attal-bardella-le-debat-qui-a-definitivement-change-les-regles-du-jeu>. Consulté le 20 avril 2025.

LO2 = Article (2024). Européennes 2024: un débat sous tension sur le pouvoir d'achat, l'écologie et la défense. *L'Opinion*, le 28 mai 2024. En ligne : <https://www.lopinion.fr/politique/europeennes-2024-un-debat-sous-tension-sur-le-pouvoir-dachat-lecologie-et-la-defense>. Consulté le 20 avril 2025.

LO3 = Article (2024). Législatives: Attal, Bardella et Bompard croisent le fer lors d'un débat sur TF1. *L'Opinion*, le 25 juin 2024. En ligne :

<https://www.lopinion.fr/politique/legislatives-attal-bardella-et-bompard-croisent-le-fer-lors-dun-debat-televisé>. Consulté le 3 mai 2025.

Resüme

“Euroopa Parlamendi valimiste ja 2024. aasta parlamendivalimiste raames toimunud debattide järel ajakirjanduses avaldatud järelkaja võrdlev analüüs”

Käesolevas bakalaureusetöös on analüüsitud kokku kuut Prantsusmaal avaldatavad väljannet: *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération*, *L'Express*, *Marianne* ja *L'Opinion*. Töö fookuseks olid artiklid, mis kajastasid valimiste raames toimunud debatte. Kahe valimistsükli debattide valimine töö aluseks tulenes faktist, et kaks valimistsükli vaid paari kuu jooksul on harukordne olukord ning see andis võimaluse laiendada uurimisküsimust ning võrrelda kahes olukorras toimunud debatte ja nende kajastamist eraldiseisvalt. Töö korpuse ning üldise uurimise jaoks sai määratud ajavahemik alates esimesest Euroopa Parlamendi valimiste raames toimunud teledebatist (5. mai 2024) kuni Prantsusmaa parlamendivalimiste esimese valimisvooru alguseni (7. juuli 2024).

Antud bakalaureusetöö korpusesse kuuluvad nimetatud meedia väljaannete erinevas formaadis avaldatud debattide teemalised artiklid. Esindatud on nii arvamuskirjed, otsekommentaariid ning ka taskuhäälingu (*podcast*) episoodid. Niivõrd erinevate formaatide analüüsimise taga on põhjus, et meedia ei ole täna enam vaid pikkadele juhtkirjadele keskenduv vaid erinevaid viise informatsiooni edastada on palju. Töö eesmärgiks oli tagada võimalikult lai ning mitmekesine arusaam debattidele reageerinud töödest ning seeläbi näha kas ning millised on ühised jooned. Töö analüüsi osas oli eesmärgiks demonstreerida kuidas erinevad väljaanded suhtuvad nii kandidaatidesse, nende öeldusse kui ka debattidesse kui sündmustesse erinevalt. Seda analüüsi viisin läbi Wander Emediato (2011) lingvistilise raamistiku abil, mida kirjeldasin töös ka lähemalt. Lisaks pidasin töös oluliseks täheldada, kas meedia suhtus erinevate valimiste raames toimunud debatte erinevalt või mitte. Analüüsi viimases osas võrdlen kuidas järelkaja debattidele Euroopa Parlamendi valimiste raames ning debattidele Prantsusmaa parlamendivalimiste raames omavahel erineb või sarnaneb.

Lihthtsents lõputöö reprodutseerimiseks ja üldsusele kättesaadavaks tegemiseks

Mina, Emily Moorits,

1. Annan Tartu Ülikoolile tasuta loa (lihthtsentsi) minu loodud teose “*Analyse comparative des réactions post-débat dans la presse lors des élections européennes et des élections législatives de 2024 en France*”, mille juhendaja on Vincent Dautancourt, reprodutseerimiseks eesmärgiga seda säilitada, sealhulgas lisada digitaalarhiivi DSpace kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.

2. Annan Tartu Ülikoolile loa teha punktis 1 nimetatud teos üldsusele kättesaadavaks Tartu Ülikooli veebikeskkonna, sealhulgas digitaalarhiivi DSpace kaudu Creative Commons'i litsentsiga CC BY NC ND 4.0, mis lubab autorile viidates teost reprodutseerida, levitada ja üldsusele suunata ning keelab luua tuletatud teost ja kasutada teost ärieesmärgil, kuni autoriõiguse kehtivuse lõppemiseni.

3. Olen teadlik, et punktides 1 ja 2 nimetatud õigused jäävad alles ka autorile.

4. Kinnitan, et lihthtsentsi andmisega ei riku ma teiste isikute intellektuaalomandi ega isikuandmete kaitse õigusaktidest tulenevaid õigusi.

Emily Moorits

12. 05. 2025